



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



Erasmus+
FRANCE
JEUNESSE & SPORT



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

SOMMAIRE

ÉDITO	1
-------	---

I. L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

I – QUI SOMMES-NOUS ?	2
-----------------------	---

II – NOS CHIFFRES CLÉS	4
------------------------	---

III – ORGANISATION	6
--------------------	---

IV – NOS INSTANCES ET NOS PARTENAIRES	7
---------------------------------------	---

V – NOS TEMPS FORTS	8
---------------------	---

L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE	10
-----------------------------	----

- L'équipe de l'Agence
- Point sur l'exécution financière du budget 2016

II. ERASMUS+ FRANCE JEUNESSE & SPORT

VI – LES VOLETS JEUNESSE ET SPORT DU PROGRAMME ERASMUS+ ET LEUR MISE EN ŒUVRE EN FRANCE	13
---	----

- Le rattachement de l'agence nationale Erasmus+ France Jeunesse & Sport à l'agence du Service Civique
- Les principales missions de l'Agence du Service Civique concernant le volet Jeunesse du programme Erasmus+
- L'Agence héberge également le centre de ressources Salto – Youth Euromed & Bonnes pratiques
- L'agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport est le point national d'information du volet Sport du programme en France (PNI)

VII – BILAN DU VOLET JEUNESSE EN 2016	16
---------------------------------------	----

- Chiffres clés 2016
- L'inclusion toujours la priorité n°1
- L'Action-clé 1 (KA1) : Mobilité des jeunes et des acteurs dans le domaine de la jeunesse (animateurs, encadrants)
 - Pour un autre regard sur le handicap
 - L'école européenne de l'eau
 - H.O.M.E higher opportunities for migrants in Europe

- **L'Action-clé 2 (KA2) : Les partenariats stratégiques jeunesse**
 - Youth Women Win (YWW)
- **L'Action-clé (KA3) : Les rencontres entre jeunes et décideurs politiques dans le cadre du dialogue structure**
 - Le dialogue structuré entre dans les tribunes publiques, via le football
- **Le TCA (Training and Cooperation Activities)**
- **Résultats des selections Erasmus+ Jeunesse – appels à propositions 2016 (agence executive Education, Audiovisuel Culture)**

VIII – BILAN 2016 DU CENTRE DE RESSOURCES SALTO – YOUTH EUROMED & BONNES PRATIQUES **27**

- **Chiffres clés**
- **consolidation du processus d'accréditation des associations dans les pays Sud-Med**
- **Activités thématiques EuroMed impliquant des acteurs européens et sud méditerranéens**
- **Outils Pédagogique**

IX – BILAN DU VOLET SPORT EN 2016 : UNE ANNÉE ENCORE + SPORT **29**

- **Chiffres clés 2016**
 - EMIS : Égalité, mixité, intégration par le sport

X – 1996 – 2016 : 20 ANS DE SVE BILAN ET PERSPECTIVES **31**

III. SERVICE CIVIQUE

XI – DÉVELOPPER L'OFFRE DE MISSIONS POUR METTRE EN ŒUVRE LE SERVICE CIVIQUE DANS LA DURÉE EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES D'ACCUEIL **34**

- **Atteindre l'objectif de 110 000 volontaires en 2016 et 150 000 volontaires en 2017**
 - La stratégie de développement des offres de missions
 - Expérimentations
 - Les nouvelles modalités d'accompagnement et la communication auprès des organismes
 - Les volontaires en mission de Service Civique en 2016
- **Focus : Les jeunes ayant réalisés une mission de Service Civique à l'international**

➤ **Focus : les ruptures des missions de Service Civique**

- Caractéristiques des organismes agréés par type d'organisme

➤ **Conforter le pilotage et l'évaluation du Service Civique**

- Le pilotage territorial du Service Civique
- La modernisation des systèmes d'information de l'Agence
- Les relations de gestion avec l'Agence des Services et de paiements
- Évaluation du dispositif

XII – UN SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL ACCESSIBLE À TOUS LES JEUNES 49

➤ **Susciter les candidatures des jeunes et mieux y répondre**

- La stratégie de communication auprès des jeunes

➤ **Développer des actions adaptées pour garantir l'accès de tous les jeunes, y compris les plus éloignés, au Service Civique universel**

- Jeunes volontaires en QPV
- Jeunes volontaires résidant dans les zones rurales – 2016
- La stratégie de développement d'actions vers les publics les plus éloignés

XIII – UN SERVICE CIVIQUE DE QUALITÉ POUR UNE EXPÉRIENCE D'ENGAGEMENT RECONNUE ET VALORISÉE 55

➤ **Un Service Civique de qualité pour une expérience d'engagement reconnue et valorisée**

- Des volontaires toujours plus satisfaits
- Composantes du Service Civique
- Le contrôle du Service Civique
- Les contrôles réalisés par l'Agence
- L'activité contrôle des services déconcentrés

➤ **Une expérience mieux reconnue et valorisée**

- Le Service Civique valorisable dans le cadre du parcours professionnel d'après les volontaires
- Reconnaissance et valorisation du statut du volontaire

ÉDITO



L'année 2016 est une année charnière de la vie de l'Agence du Service Civique. Après 6 années d'existence avec pour objet le développement, la gestion et le pilotage du Service Civique, elle est devenue, au 1^{er} janvier, l'opérateur unique au service de la mobilité des jeunes, intégrant la mise en œuvre des volets jeunesse et sport du programme Européen Erasmus+.

En effet, le Ministre en charge de la Jeunesse et de la Vie Associative a souhaité accroître la visibilité des actions et des projets qui permettent aux jeunes de s'engager au moyen d'un accès unique aux différentes formes de volontariat. Cette orientation ministérielle a conduit à la fusion de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, d'une partie du secrétariat général de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et de l'Agence du Service Civique.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le champ d'intervention de l'Agence est plus global et plus cohérent puisqu'elle intervient aux plans national, européen et international.

Cette organisation nouvelle était nécessaire pour accompagner les objectifs ambitieux assignés par le Président de la République : faire de l'engagement et de la mobilité de la jeunesse une priorité. Le 14 juillet 2016, des jeunes volontaires ont défilé sur les Champs-Élysées. Quelle meilleure reconnaissance de leur engagement républicain ! Quelle magnifique reconnaissance aux yeux du pays !

Les équipes de l'Agence se sont mobilisées pour réussir les chantiers liés à la réorganisation interne tout en continuant de répondre à la demande croissante de la jeunesse, du monde associatif et de la société civile en général de s'investir au service de l'intérêt général. Les fonctions dites « métier » et « support » de l'Agence ont, tout au long de 2016, continué leur activité habituelle tout en intégrant une nouvelle organisation interne. Je salue ici leur engagement au quotidien pour les résultats obtenus.

L'année 2016 a également été celle de la structuration et du renforcement des fonctions de pilotage, dont l'objectif est de permettre à l'Agence, opérateur incontournable et durable des politiques de jeunesse, d'anticiper, prévoir et analyser.

Ce rapport d'activité 2016 de l'Agence du Service Civique est, logiquement, le premier rapport commun aux politiques du Service Civique et des volets Jeunesse et Sport du programme Erasmus+. Il a pour ambition de dresser le bilan de l'année sur les deux composantes de l'activité de l'Agence mais également de donner les premiers éléments d'identité de cette nouvelle Agence, à la fois en interne et dans son inscription dans le paysage administratif.

Au-delà des chiffres et des constats statistiques, ce rapport d'activité reflète un haut niveau d'engagement des personnels de l'Agence en faveur des jeunes. Il reflète également l'intensité des rapports noués avec nos partenaires au premier rang desquels, le monde associatif, les ministères et les collectivités territoriales. 2017 doit être l'année de la consolidation de ces liens pour que l'Europe devienne le territoire naturel de l'épanouissement de la jeunesse.

Ludovic Abiven

Directeur Général de l'Agence du Service Civique

I. L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

I – QUI SOMMES-NOUS ?	2
II – NOS CHIFFRES CLÉS	4
III – ORGANISATION	6
IV – NOS INSTANCES ET NOS PARTENAIRES	7
V – NOS TEMPS FORTS	8
L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE	10



I - QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence du Service Civique (ASC) c'est :

- Un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique et aujourd'hui composé de l'Etat et de France Volontaires.
- Un opérateur rénové en 2016 à l'issue de la réorganisation avec l'institut national jeunesse et éducation populaire (INJEP), concrétisée par la loi n° 2015- 917 du 28 juillet 2015.
- L'agence nationale française pour la mise en œuvre du volet Jeunesse du programme Erasmus+, dont la désignation a été acceptée par la commission européenne le 17 mai 2016. Elle intègre le centre de ressources SALTO Youth Euromed & Bonnes pratiques.
- La structure qui, au nom de l'Etat, met en œuvre le Service Civique.
- Le point national d'information pour le sport, relais national du volet « sport » du programme Erasmus+.

Le Service Civique

A été créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer le Service Civil, lui-même conçu en 2006 dans l'optique de remplacer le service militaire, suspendu en 1996. Inscrit dans le code du service national, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres. Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également la mise en œuvre des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires réalisent en France ou à l'étranger. Ils réalisent leurs missions dans des organismes sans but lucratif, des services de l'État ou des collectivités. Le code du service national prévoit les 9 missions que doit mettre en œuvre l'ASC au titre du Service Civique.

Le programme Erasmus+

Constitue le principal levier d'action de l'Union Européenne pour mettre en œuvre sa politique à destination de la jeunesse. Le volet « jeunesse », mis en œuvre par l'Agence s'appuie sur l'éducation non formelle¹ pour renforcer la capacité des jeunes à agir et à faire société. La mobilité européenne, dans une logique d'apprentissage, la prise de parole face aux décideurs, les expériences collectives avec d'autres jeunes d'Union européenne, l'acquisition de compétences, la formation des structures et professionnels qui travaillent avec eux, constituent ses leviers d'action. En 2014, le programme européen « jeunesse en action » pour l'éducation non formelle a été intégré dans le cadre plus large d'Erasmus +. Le centre de ressources SALTO Youth Euromed & Bonnes pratiques, contribue à cette mission.

¹ L'éducation non formelle peut avoir lieu aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements d'enseignement et s'adresser à des personnes de tous âges. Selon les pays, cet enseignement peut englober des programmes d'alphabétisation des adultes, d'éducation d'enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences sociales à la vie ordinaire, d'éducation à la santé, compétences professionnelles et de culture générale.



Le travail de l'Agence se fonde sur un socle de valeurs commun, nourri par les valeurs partagées du **personnel de l'Agence** lui-même, les valeurs fondatrices du **Service Civique** et celles qui guident le **programme Erasmus+**.

Intérêt général

Confiance dans les capacités des jeunes

Projet individuel / intérêt collectif

Construction et citoyenneté européenne

Conciliation

Universalité

Recherche du mieux vivre ensemble

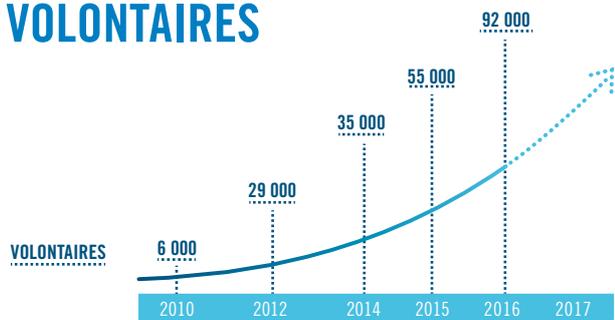
Lutte contre les discriminations **Mixité**

Être utile **Exigence** Suivi des publics fragiles

Levier de changement social

II - NOS CHIFFRES CLÉS

EN 2016, LE SERVICE CIVIQUE A ACCUEILLI PRÈS DE 92 000 VOLONTAIRES



UNE NOTORIÉTÉ EN CONSTANTE PROGRESSION

+DE 9/10 FRANÇAIS CONNAISSENT LE SERVICE CIVIQUE



UNE IMAGE DE + EN + POSITIVE

90% DES FRANÇAIS ONT UNE BONNE IMAGE DU SERVICE CIVIQUE
+5 POINTS POUR LES 16/25 ANS DEPUIS 2015



+8/10 FRANÇAIS PRÊTS À RECOMMANDER À LEUR ENTOURAGE DE FAIRE UN SERVICE CIVIQUE

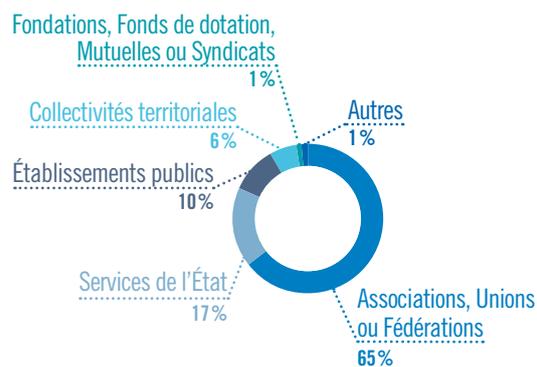
LES FRANÇAIS ASSOCIENT MAJORITAIREMENT LE SERVICE CIVIQUE À DES NOTIONS POSITIVES

Jeunesse
 Volontariat
 Engagement
 Aide

Citoyenneté
 Expérience
 Responsabilité
 Bénéfique
 Utile

Servir

9 200 ORGANISMES AGRÉÉS POUR L'ANNÉE 2016



RÉPARTITION DES VOLONTAIRES PAR TYPE D'ORGANISME

Sources : Elisa au 24 mai 2017 - Oscar au 24 mai 2017 - Baromètre IFOP pour le Service Civique - 2016

BUDGET 2016



181,7 Millions d'euros

payés aux jeunes volontaires en **Service Civique** en 2016

ERASMUS+ TOTAL PROGRAMME E+



RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE EN 2016

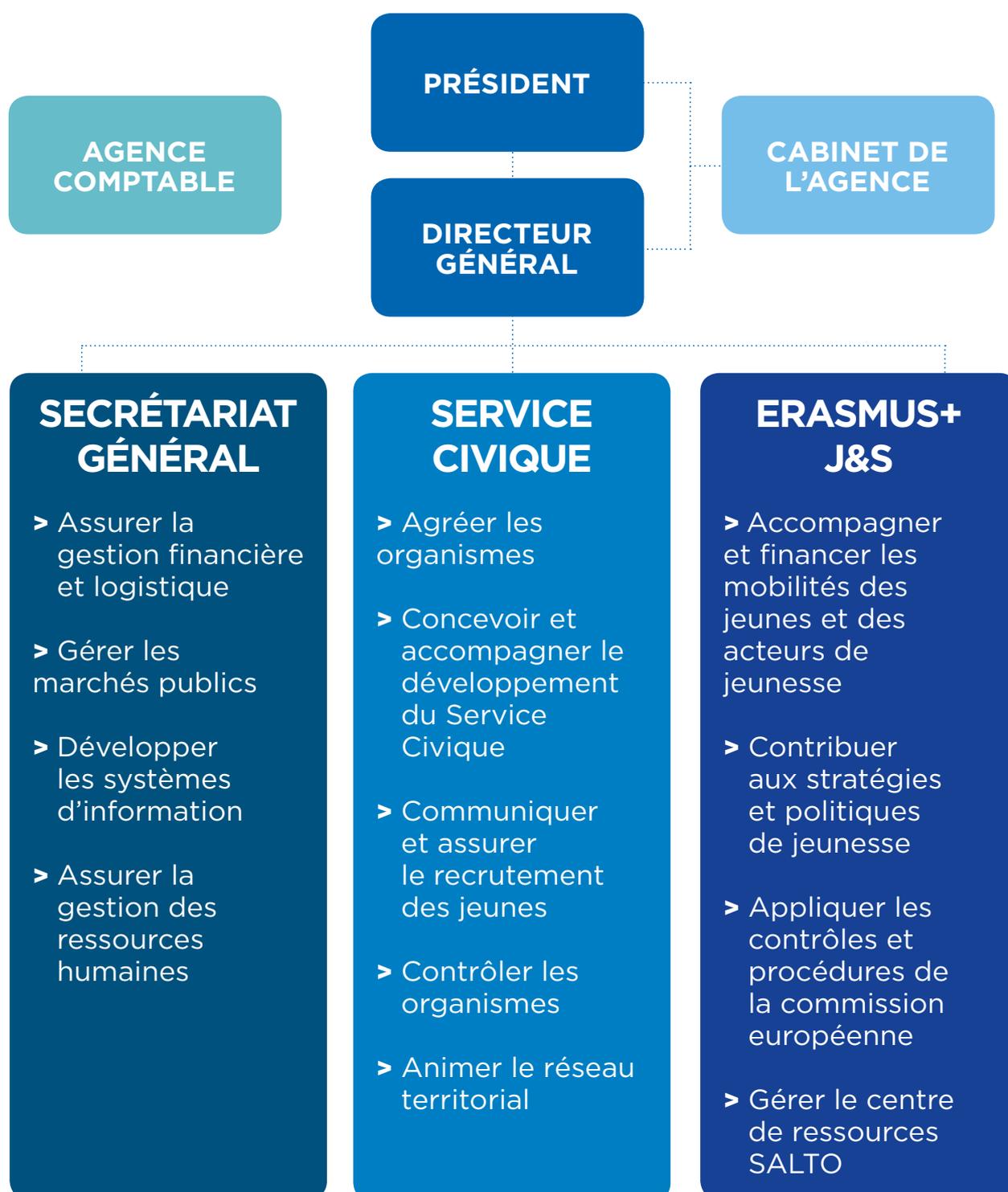
TYPE DE PROJETS	NOMBRE DE PROJETS	MONTANTS (EN €)
KA1 = Mobilité des jeunes et travailleurs de jeunesse	520	9,7 millions
KA2= Partenariats stratégiques jeunesse	12	2,9 millions
KA3= Rencontre entre jeunes et décideurs politiques - Dialogue structuré	20	0,64 million

KA = Key Action

Source : E+Link/ BO Report à la date du 03.05.2017

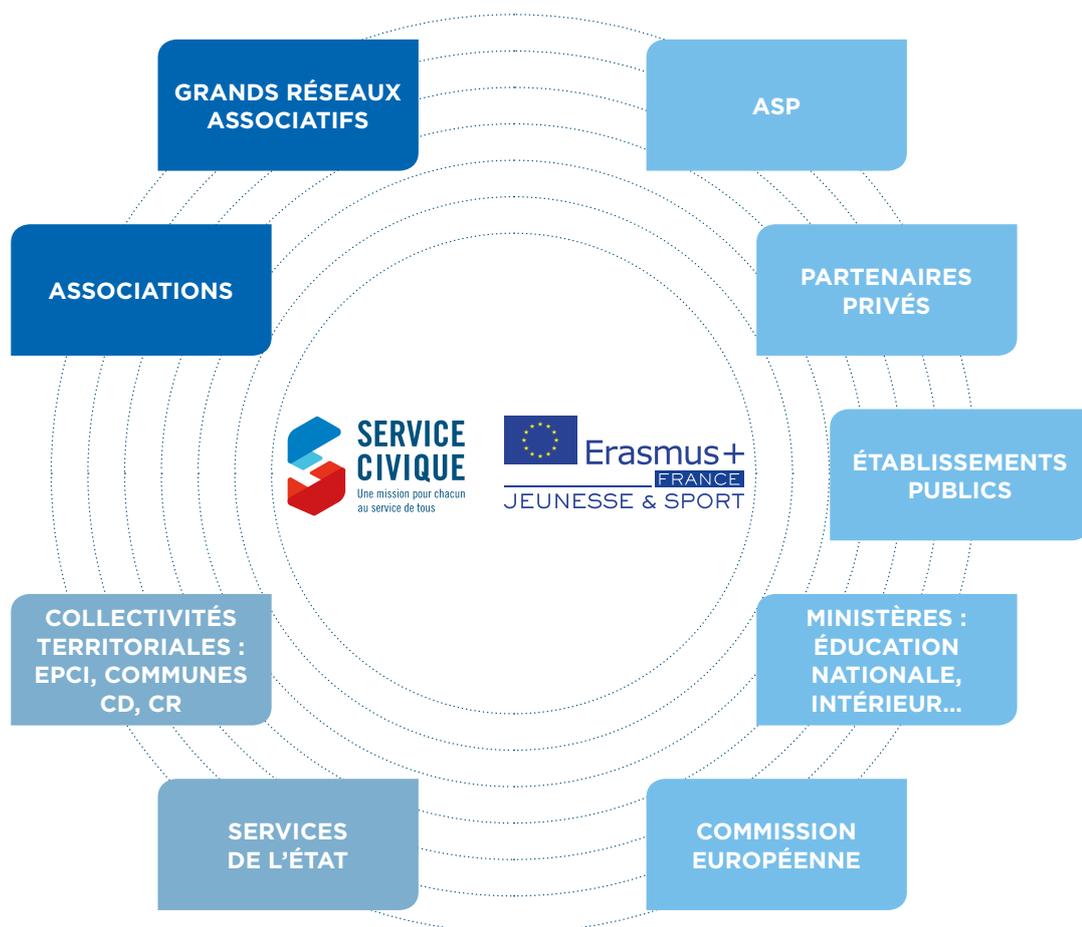
III - NOTRE ORGANISATION

L'organisation de l'Agence est articulée autour de 3 pôles : deux pilotant les politiques publiques mises en œuvre par l'Agence (Service Civique et Programme européen Erasmus+ Jeunesse et Sport) et le secrétariat général.



IV - NOS INSTANCES ET NOS PARTENAIRES

Les partenaires de l'Agence sont nombreux et se distinguent en trois catégories : le monde associatif, les services de l'Etat et collectivités territoriales et les partenariats spécifiques sur certaines thématiques.



CONSEIL d'administration

Il réunit les administrateurs du groupement d'intérêt public (GIP) - tutelles (ministère chargé de la Jeunesse et ministère chargé du budget), personnalités qualifiées et représentants des services déconcentrés. Ses missions sont de prendre les décisions stratégiques et l'ensemble des délibérations administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence.

COMITÉ Stratégique du Service Civique

Il débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les avis du conseil d'administration. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service Civique (organismes agréés, volontaires, parlementaires, personnalités qualifiées, Ministères et membres du CA).

COMITÉ National Erasmus+

Il réunit 2 fois par an l'ensemble des parties prenantes au programme Erasmus+ jeunesse et sport, à qui sont présentés l'état d'avancement du programme et les problématiques rencontrées.

COMITÉ Permanent Erasmus+

Il réunit 2 fois par an les deux agences nationales Erasmus+ (la nôtre et celle de Bordeaux pour l'éducation formelle) et leurs tutelles respectives. Sa mission est de suivre les travaux communs que les deux agences réalisent. Il permet également de partager les enjeux, difficultés et solutions mises en œuvre par chacun.

V - NOS TEMPS FORTS

L'année 2016 a été ponctuée de nombreux événements mettant en avant l'engagement des jeunes au service de la société

2016



1^{ER} JANVIER : l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport rejoint le GIP de l'ASC pour constituer un opérateur unique au service de la mobilité européenne et de l'engagement des jeunes.



FÉVRIER : Nouvelle identité du Service Civique



PARTICIPATION À UNE DOUZAINÉ DE SALONS pour présenter les opportunités jeunesse (Service Civique et Erasmus+ Jeunesse & Sport)



3 VAGUES, temps forts de communication auprès des jeunes, institutionnels, professionnels



CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL : les jeunes SVE ambassadeurs des valeurs du sport et de l'UE dans les 10 villes sites de l'Euro2016 - Des volontaires en Service Civique ont également réalisé des missions dans le cadre de l'Euro 2016



14 JUILLET : Participation au défilé de jeunes en Service Civique et en Service Volontaire Européen



20 ANS du SVE

L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

L'équipe de l'Agence

Dotée en 2016 de 76 équivalents temps pleins (ETP), l'équipe de l'Agence est répartie sur trois principaux secteurs d'intervention : l'Agence Erasmus+ Jeunesse/ Sport, le Service Civique et les fonctions transversales regroupées au sein du secrétariat général.

Cette organisation résulte du regroupement au 1^{er} janvier 2016 des 42 ETP de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport et de ceux de l'Agence, afin de constituer un nouvel opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes.

Au 31 décembre 2016, l'équipe de l'Agence du Service civique était constituée de 76 agents dont 30% sur des fonctions liées au Service civique, 40% au pilotage du programme Erasmus+ Jeunesse/Sport et 30% sur les fonctions transversales (secrétariat général, finance, juridique, achats, SI et RH).

Le regroupement de l'équipe de l'INJEP et du Service Civique a été accompagné par la mise en œuvre d'une démarche spécifique dite « démarche transition ». Cette dernière a été construite autour de trois axes : constitution progressive des fonctions transversales, élaboration d'un projet d'Agence et développement de fonctions managériales. Les travaux ainsi engagés ont mobilisé l'ensemble des agents et ont permis d'aboutir sur la pleine réalisation de ses objectifs.

Depuis la fin de l'année 2016, l'Agence dispose de fonctions support réunies au sein d'un Secrétariat général consolidé, portant les procédures financières internes dont les principales ont été cartographiées et documentées. Le projet d'Agence présenté dans sa version finale en décembre 2016 permet à chaque agent de se retrouver autour des forces qui fondent l'identité commune de l'Agence. Il permet ainsi de transmettre une vision partagée, de baliser l'avenir et de relier le travail des équipes aux défis présents et à venir. Enfin, la démarche transition a favorisé le développement d'un collectif managérial porteur des enjeux individuels et collectifs tant sur le plan opérationnel que stratégique.

Point sur l'exécution financière du budget 2016

L'année 2016 a été marquée par deux événements importants qui ont eu des incidences sur la forme et le contenu du budget de l'Agence.

1° L'intégration au sein de l'Agence du Service Civique des activités liées au volet Jeunesse et Sport du programme ERASMUS+

Conformément à l'article 9 du décret n° 2015-1771 du 24 décembre 2015 portant création d'un service

à compétence nationale dénommé « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire », l'Agence du Service Civique a repris les droits et obligations relatifs aux activités relevant du programme européen ERASMUS+ Jeunesse et Sport. Les comptes de l'INJEP relatifs à ces activités ont été intégrés dans les écritures de l'agence du Service Civique le 24 février 2016.

Les opérations ayant trait aux activités Erasmus+ Jeunesse et Sport sont désormais intégrées dans le budget de l'Agence du Service, mais distinguées des autres opérations, et les fonds européens sont isolés sur des comptes bancaires distincts des fonds nationaux. Les financements européens sont en effet « fléchés » vers les activités Erasmus+ Jeunesse et Sport, contrairement aux autres ressources de l'Agence.

2° La réforme de la gestion budgétaire et comptable :

Conformément au décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, le budget de l'Agence est désormais présenté en comptabilité générale et en comptabilité budgétaire. Par conséquent, en complément de la situation financière et patrimoniale, il retrace désormais également les autorisations d'engagement et les prévisions de règlement (crédits de paiement),

La gestion 2016 a été marquée par deux budgets rectificatifs qui ont conduit l'Agence à disposer d'un budget prévoyant respectivement 313,5 M€ d'autorisation d'engagement et 313,8 M€ de crédits de paiements. En ajoutant les contributions des membres du groupement d'intérêt public (5,3 M€) les charges prévisionnelles totales s'établissaient à 319,6 M€ en 2016. Ces montants comprennent 18,5 M€ d'AE et de CP, et des charges constatées estimées à 17,4 M€ concernant les activités Erasmus+ Jeunesse et Sport.

En exécution, les engagements se sont établis à 304 M€, les règlements effectifs à 300,3 M€ et le total de charges constatées (incluant les contributions des membres du GIP) à 307,6 M€. Ces montants comprennent 15,9 M€ d'AE, 13,3 M€ de CP et des charges constatées de 13,8 M€ concernant les activités Erasmus+ Jeunesse et Sport.

Les encaissements se sont élevés à 312,4 M€ et les produits constatés à 344,7 M€ (du fait du décalage à janvier 2017 de l'encaissement du solde de la subvention de l'Etat pour 2016). 16,7 M€ de recettes et 12,2 M€ de produits acquis (compte tenu des dépenses justifiées) concernaient les activités Erasmus+ Jeunesse et Sport.

Compte tenu de l'intégration d'Erasmus+ en début d'année 2016, et des opérations réalisées durant la gestion,

la trésorerie globale de l'Agence s'établit au 31 décembre 2016 à 46,9 M€, dont 15,6 M€ de crédits européens fléchés non fungibles. Dans le même temps, le fonds de roulement global de l'Agence s'établit à 61,3 M€.

Les emplois de l'Agence en 2016 se sont établis à 76 ETPT, incluant les personnels mis à disposition.

La majorité des dépenses 2016 (281,7 M€ représentant 94% des dépenses de l'Agence) est constituée de dépenses destinées à couvrir l'indemnisation des volontaires en Service Civique (y compris la couverture de leur protection sociale), des versements aux structures, incluant la formation civique et citoyenne et des frais de gestion de l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

Les dépenses (hors personnel) ayant trait à Erasmus+ se sont établies en 2016 à 11,6 M€ (4% des dépenses)

Les autres dépenses se sont élevées à 7 M€ (représentant 2% des dépenses) correspondant notamment aux dépenses de l'intégralité du personnel de l'Agence, aux frais de communication, aux dépenses de développement quantitatif et qualitatif du Service Civique, de contrôle et d'animation territoriale, de développement des systèmes d'information liés aux Service Civique, et plus généralement au fonctionnement courant de l'Agence.

Les contributions « en nature » des membres du GIP qui se sont élevées à 5,3 M€, correspondent (à titre principal) à la valorisation des achats d'espace média pour la promotion du Service Civique, à des dépenses de développement informatique portées par l'Etat, ainsi qu'à l'hébergement du groupement dans les locaux du ministère chargé de la jeunesse).

	% par rapport aux charges de fonctionnement			% par rapport aux charges propres de l'organisme		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Charges propres	3,65%	4,29%	4,85%	100%	100%	100%
Dont Charges de personnel incluant les MAD	1,15%	1,08%	1,45%	31,53%	25,18%	29,84%
Dont Autres charges de fonctionnement Erasmus +			0,34%			6,93%
Dont Autres charges de Gestion courante	2,50%	3,21%	3,06%	68,47%	74,82%	63,23%

Afin de permettre des comparaisons d'un exercice à l'autre, les données sont présentées en charges constatées. Sont donc prises en compte les contributions des membres du GIP.

II. ERASMUS+ FRANCE JEUNESSE & SPORT

VI – LES VOLETS JEUNESSE ET SPORT DU PROGRAMME ERASMUS+ ET LEUR MISE EN ŒUVRE EN FRANCE	13
VII – BILAN DU VOLET JEUNESSE EN 2016	16
VIII – BILAN 2016 DU CENTRE DE RESSOURCES SALTO – YOUTH EUROMED & BONNES PRATIQUES	27
IX – BILAN DU VOLET SPORT EN 2016 : UNE ANNÉE ENCORE + SPORT	29
X - 1996 - 2016 : 20 ANS DE SVE BILAN ET PERSPECTIVES	31



VI - LES VOLETS JEUNESSE ET SPORT DU PROGRAMME ERASMUS+ ET LEUR MISE EN ŒUVRE EN FRANCE

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport sur la période 2014-2020. En France, le programme européen Erasmus+ est géré par deux agences distinctes :

- **l'Agence Erasmus+ France Education & Formation, basée à Bordeaux, chargée des volets de formation et d'éducation tout au long de la vie,**
- **l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport basée à Paris et rattachée à l'Agence du service civique, chargée du chapitre spécifique « Jeunesse ».**

Le rattachement de l'agence nationale Erasmus+ France Jeunesse & Sport à l'agence du service civique

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport finance, dans le cadre d'appels à projet européens, les jeunes et les organisations de jeunesse pour leur permettre d'organiser des projets d'éducation non formelle de mobilité, de partager des pratiques innovantes entre professionnels et de participer ainsi à la construction de l'Europe et des politiques de jeunesse.

Le 1^{er} janvier 2016, elle a rejoint le GIP de l'Agence du Service Civique pour constituer un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes.

Les principales missions de l'Agence du Service Civique concernant le volet Jeunesse du programme Erasmus+ sont :

Attribuer et gérer les subventions en faveur des jeunes et d'associations porteurs de projets

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport est chargée d'une part de sélectionner les projets qui bénéficieront du soutien du programme, d'autre part d'assurer le suivi administratif et financier des projets, avant d'en évaluer et d'en valoriser les résultats.

L'Agence organise le processus de sélection des projets (3 fois par an). Elle vérifie l'éligibilité de chaque candidature, avant de transmettre l'ensemble des candidatures éligibles à des experts qualifiés chargés d'en évaluer la qualité selon les critères définis par la Commission européenne. A la fin de l'année, le vivier de l'Agence était composé de 221 experts, sélectionnés et formés afin de garantir l'impartialité et la pertinence de leur analyse. Ces experts ont produit 1367 analyses sur la base des notes attribuées par les experts, dans la limite de l'enveloppe financière disponible. Le Comité National d'Evaluation détermine la liste des projets subventionnés. Ce Comité National d'Evaluation a été renouvelé en 2016, et réunit désormais 3 représentants d'organismes extérieurs à l'ASC (OFAJ, OFQJ et Agence Erasmus+ France Education et Formation), ainsi qu'un représentant du CNAJEP¹ en tant qu'observateur.

¹ CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

La liste définitive des projets subventionnés fait l'objet d'une communication en ligne sur le site de l'Agence.

Chaque projet sélectionné fait ensuite l'objet d'un suivi administratif et financier rigoureux de la part des agents de l'Agence : contractualisation, paiement de l'avance, contrôles pendant ou après la réalisation du projet. Les bénéficiaires du programme doivent rendre compte de la réalisation de leur projet dans les deux mois qui suivent la fin de leur projet afin de pouvoir obtenir, le cas échéant, le solde financier.

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport participe aussi à la valorisation des résultats des projets soutenus, notamment en identifiant les bonnes pratiques et en donnant l'opportunité aux bénéficiaires de témoigner de leur expérience sur le blog de l'Agence. www.erasmusplus-jeunesse.fr

Accompagner les bénéficiaires

Dans un souci de développer la qualité des projets et l'accompagnement des bénéficiaires, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport organise des activités de soutien et s'associe à des activités organisées par d'autres agences nationales, dans le cadre de son plan d'action et de coopération transnationale (TCA), pour soutenir les porteurs de projets. Elle veille, dans la mesure du possible, à ce qu'une partie de l'offre de formation soit disponible en français.

Par ailleurs, des formations sont également organisées, pour soutenir les jeunes volontaires avant, pendant et après leur SVE.

Participer/animer différentes instances, réseaux et partenariats

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport met en œuvre le programme sur l'ensemble du territoire national. Elle développe des partenariats avec de nombreux acteurs au niveau national et européen et participe à différentes instances et groupes de travail, contribuant ainsi au développement des politiques publiques aux niveaux national et européen

► AVEC L'AUTRE AGENCE NATIONALE FRANÇAISE : ERASMUS+ FRANCE ÉDUCATION & FORMATION

Un mécanisme de suivi de la coopération entre les deux agences nationales a été mis en place depuis le début du programme. Il s'agit du comité permanent Erasmus+, composé de représentants des deux agences nationales et des autorités nationales.

► AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES NATIONALES

Pour démultiplier son action, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport s'appuie sur les services décentralisés du ministère Jeunesse et Sport, les grands réseaux associatifs, les membres du Comité permanent de la mobilité européenne et internationale, le réseau Information Jeunesse – Eurodesk (porté en France par le CIDJ).

Elle contribue ainsi à l'information du réseau des Responsables régionaux Europe et international Jeunesse (REIJ), en poste dans les DRJSCS.

En application de la convention conclue entre l'Agence et l'autorité nationale (DJEPVA), l'Agence participe également au Comité national Erasmus+ Jeunesse. Son rôle est d'informer les acteurs intéressés par le volet jeunesse et sport du programme Erasmus+, de valoriser les actions nationales et les protagonistes du programme, et d'associer les partenaires à l'élaboration du plan de travail annuel.

Dans l'objectif d'une recherche d'adéquation entre objectifs nationaux et européens, l'Agence a renforcé sa communication autour des actions en lien avec les grands axes de la stratégie européenne en participant aux travaux nationaux de développement de la mobilité (comité interministériel à la jeunesse, chantier 10 du plan « Priorité Jeunesse » et ses déclinaisons Comités régionaux de la mobilité internationale et européenne -COREMOB), du volontariat et de l'engagement (Service Civique notamment dans son volet international, Institut du Service civique), de l'action des collectivités territoriales (association des maires de France, coopération décentralisée).

L'Agence coopère également avec le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), en charge de la coordination du dialogue structuré en France. Elle participe notamment au groupe National de Travail du Dialogue Structuré, dont la composition a évolué en 2016 pour intégrer des bénéficiaires de l'action-clé 3 du programme Erasmus+. A l'issue du processus de dialogue structuré qui dure 18 mois, le conseil européen des ministres en charge des questions de jeunesse est amené à se prononcer sur une résolution co-construite avec des jeunes, des organisations de jeunesse et l'exécutif européen.

• Avec les autres agences nationales européennes Erasmus+ Jeunesse

L'Agence participe aux événements organisés deux fois par an par la Commission et rassemblant l'ensemble des agences nationales du programme, tous volets confondus. La réunion de juin a notamment été l'occasion de faire un point sur les évolutions des différents outils informatiques mis à disposition par la Commission et la célébration en 2017 des 30 ans d'Erasmus+. La réunion de décembre a été consacrée quant à elle aux nouveautés prévues en 2017 : corps européen de solidarité, SVE stratégique, « positive role models ».

L'Agence fait partie du réseau informel des agences nationales jeunesse et participe à ce titre aux « business meeting » organisés deux fois par an pour favoriser les échanges entre agences nationales.

Elle appartient également au consortium d'agences nationales européennes qui a répondu à l'appel à propositions du programme Erasmus+ dans le cadre de l'action-clé 3 « Soutien à la réforme des politiques : l'inclusion sociale par l'éducation, la formation, et la jeunesse ».

Celui-ci répond aux objectifs généraux suivants dans la droite ligne de la Déclaration de Paris du 17 mars 2015 :

- Prévenir toute radicalisation violente et promouvoir les valeurs démocratiques
- Encourager l'inclusion des apprenants défavorisés, notamment les personnes issues de l'immigration, tout en prévenant et combattant les pratiques discriminatoires.

Par ailleurs, l'Agence s'est engagée dans trois partenariats stratégiques inter-agences lancés en 2016 sur différentes priorités transversales du programme : l'inclusion, l'employabilité, la formation des travailleurs de jeunesse au niveau municipal. Membre du comité de pilotage commun à ces trois partenariats, l'Agence a participé en 2016 aux premières réunions européennes qui donneront lieu à des actions nationales déployées en 2017.

En octobre 2016, le groupe Sud, initié par l'Agence française a été relancé. Les huit agences nationales Erasmus+ Jeunesse du sud de l'Europe qui le composent se sont réunies en Espagne en octobre pour échanger sur leurs pratiques. Le centre de ressources Salto-Youth EuroMed & Bonnes pratiques en a assuré le secrétariat.

Contribuer à l'évaluation des résultats et impact du programme (RAY)

L'Agence française et son partenaire de recherche l'INJEP participent depuis 2011 au réseau RAY (Research-based Analysis and monitoring of Erasmus+ Youth) regroupant la majorité des agences nationales et centres de ressources SALTO, pour l'analyse scientifique des résultats obtenus.

À ce titre, elle a participé en 2016 à 3 projets réalisés dans cadre du réseau RAY :

- une enquête quantitative avec l'envoi en mars 2016 de deux questionnaires (un pour 303 porteurs de projets et un pour 3846 participants) pour les projets terminés au cours du deuxième semestre 2015.
- une enquête qualitative sous la forme d'un suivi d'une cohorte de 38 participant/e/s à des activités de mobilité des travailleurs de jeunesse (action-clé 1) et des activités de coopération transnationale de l'agence nationale. Le sujet de cette enquête est l'impact du programme sur les participants en termes de construction de leurs compétences et l'impact systémique sur leurs organisations.

- une analyse des résultats des questionnaires envoyés au cours du programme précédent Jeunesse en action, avec un focus sur l'impact du programme en termes d'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités.

Les résultats de ces enquêtes seront diffusés en lien avec l'INJEP au cours de l'année 2017.

L'Agence héberge également le centre de ressources Salto-Youth EuroMed & Bonnes pratiques.

Il s'agit d'un des huit centres créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales et renforcer la qualité des projets. Il est hébergé par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport.

Créé en Août 2000 par la Commission européenne pour soutenir toutes les Agences Nationales des programmes Jeunesse, Jeunesse en Action et à présent Erasmus+ chapitre Jeunesse, le Centre de Ressources SALTO EuroMed Jeunesse & Bonnes Pratiques réalise plusieurs missions :

- concourir à la promotion et au développement d'une stratégie globale de coopération euro-méditerranéenne dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation non formelle.
- promouvoir les bonnes pratiques et les outils pédagogiques dans le secteur de la formation et de l'éducation non formelle.
- depuis le 1^{er} janvier 2014, gérer le processus d'accréditation des associations de la rive sud de la Méditerranée dans le cadre du Service Volontaire en EuroMed (accréditation obligatoire depuis 2015) et son accompagnement : formation des tuteurs, formation à l'accueil, évaluation à mi-parcours des volontaires et événements finaux.

L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport est le point national d'information du volet Sport du programme en France (PNI).

Installé par le ministère des sports au sein de la structure, le PNI est chargé de la diffusion, de l'accompagnement et de la valorisation du volet Sport d'Erasmus+ dont la gestion est centralisée à l'agence exécutive «éducation, audiovisuel et culture» (EACEA), basée à Bruxelles.



VII - BILAN DU VOLET JEUNESSE EN 2016

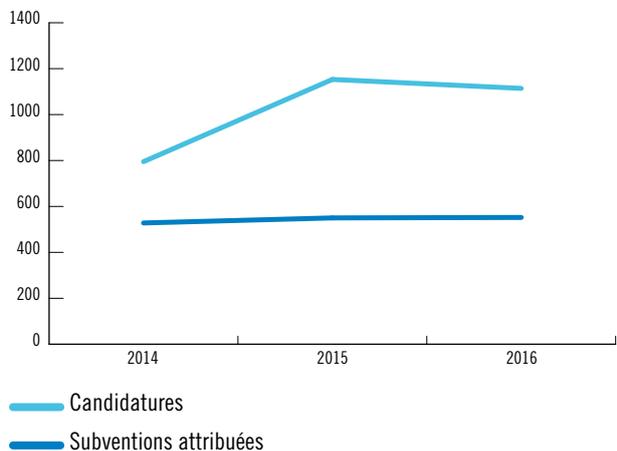
Chiffres clés 2016

Global pour les 3 actions-clé

- Enveloppe crédits d'intervention : 13,3 M€
- 1 114 projets déposés pour un montant total de plus de 33 M€
- 552 projets financés
- 221 experts sélectionnés pour analyser les projets
- 19 317 participants, dont 5 448 jeunes ayant moins d'opportunité (JAMO) soit 28% de l'ensemble des participants.

Un intérêt pour le programme qui ne faiblit pas

En 2016 comme en 2015, le volet Jeunesse du programme Erasmus+ a suscité de nombreuses candidatures : de 795 dossiers déposés en 2014 à 1 114 en 2016.

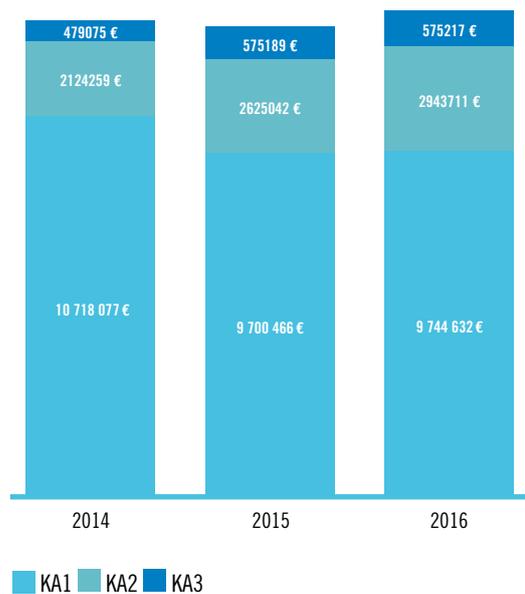


Source : E+ Link

Cette évolution illustre l'intérêt des associations, des jeunes et des collectivités territoriales pour ce programme.

En parallèle, le budget global attribué à la France pour financer les projets déposés dans le cadre des trois actions clé s'est maintenu à un niveau à peu près constant : après avoir été réduit de 3,16% en 2015, il a enregistré une hausse de 2,81% en 2016.

ÉVOLUTION DU BUDGET ALLOUÉ AU VOLET JEUNESSE DU PROGRAMME ERASMUS+ DEPUIS 2014

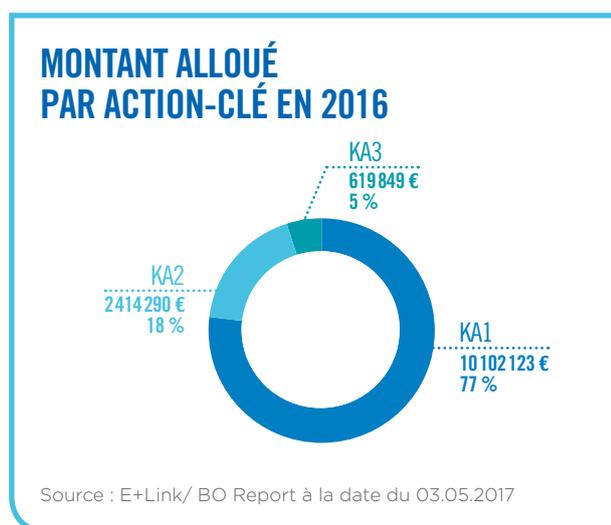


Source : Conventions annuelles de délégation entre l'ASC et la Commission européenne

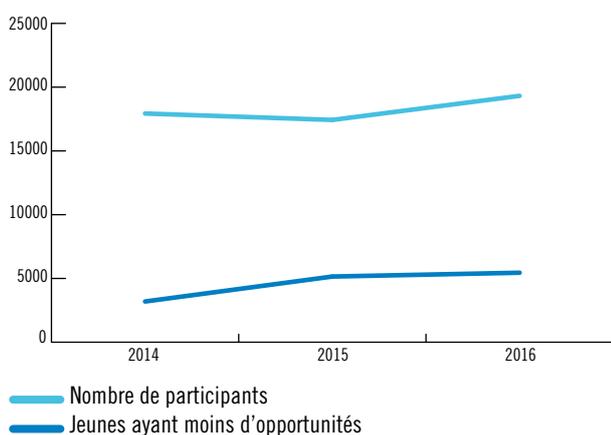
De ce fait, malgré un niveau de demande élevé, le nombre de projets bénéficiant de l'appui financier du programme augmente dans de faibles proportions : 528 en 2014, 550 en 2015, 552 en 2016.

Sur l'ensemble de ces 552 projets :

- 520 ont permis à des jeunes ou animateurs de prendre part à des projets de mobilité pour un budget global de 10 M€
- 12 projets ont donné à des associations l'opportunité de développer des partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse pour un montant global de 2,41 M€
- 20 projets ont rendu possible la rencontre et le dialogue entre jeunes européens et décideurs politiques, dans le but de prendre part à la définition des politiques publiques et au débat public dans le domaine de la jeunesse pour un montant global de 0,6 M€



Ces projets ont touché un nombre croissant de participants (17 932 en 2014 contre 19 317 en 2016), et en particulier un nombre croissant de jeunes ayant moins d'opportunités (jeunes ayant des parcours atypiques, publics handicapés, sans emploi, etc.).



Les instances du programme ont aligné leur stratégie au niveau national et européen

En 2016, le comité permanent Erasmus+ s'est réuni à deux reprises : le 22 juin 2016 et le 19 janvier 2017. Ces deux rendez-vous annuels sont l'occasion pour les deux agences nationales d'échanger sur la stratégie à mettre en œuvre pour favoriser leur coopération et d'effectuer un suivi des actions planifiées. Les échanges ont notamment porté sur l'organisation au niveau national de l'évaluation à mi-parcours du programme, l'actualité des deux agences et les nouveautés du programme en 2017 (« positive role models », SVE stratégique, etc.). Parmi les réalisations, on peut citer la finalisation de la refonte du site web commun (mise en ligne le 28 février 2017) et la tenue de plusieurs job-shadowing, à Bordeaux.

Le comité national, placé sous la présidence de la DJEPVA, s'est réuni les 24 juin et 11 octobre 2016. Lors de la réunion d'octobre 2016, les grandes orientations du plan de travail 2017 de l'Agence ont été présentées pour avis aux partenaires.

L'inclusion, toujours la priorité n°1

Le volet Jeunesse du programme Erasmus+ doit contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 et à la réalisation des objectifs généraux du cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse (2010-2018), ainsi qu'à la promotion des valeurs européennes.

Dans ce cadre, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport s'attache notamment à diversifier les publics bénéficiaires notamment en portant une attention particulière aux jeunes les plus fragilisés dit « jeunes ayant moins d'opportunités ».

Elle contribue, par ailleurs, à la réflexion européenne et aux travaux menés dans le cadre de partenariats stratégiques inter-agences pour favoriser la participation des jeunes ayant moins d'opportunités (décrocheurs scolaire, éloignés géographiquement, en situation de handicap) ainsi que le nouveau public cible des réfugiés/migrants.

L'Agence est membre du consortium des agences nationales Erasmus+ Jeunesse qui ont répondu à l'appel à projets sur l'inclusion sociale lancé par la Commission européenne suite à la Déclaration de Paris du 17 mars 2015.

En 2016 et pour la deuxième année consécutive, un focus particulier a été fait sur le handicap avec l'organisation d'une journée d'information spécifique dédiée aux organisations travaillant avec un public en situation de handicap (28 avril 2016, Paris - 20 participants) et d'une visite d'étude à Toulouse (23 au 27 novembre 2016, Toulouse - 26 participants de 4 pays européens).

L'Agence est par ailleurs chef de file dans l'animation et la réalisation d'activités autour du handicap inscrites dans le cadre du partenariat inter-agences sur l'Inclusion lancé en 2016.

En avril 2016, l'Agence a organisé à Marseille, COSMOOC un séminaire autour de la vidéo, de l'inclusion et le montage de projets à l'international. Cette formation a réuni une quinzaine de travailleurs de jeunesse européens ainsi qu'une douzaine de jeunes ayant moins d'opportunité français et estoniens et a permis la réalisation d'un MOOC sur la gestion de projets à l'international.

À la demande de la Commission européenne, l'Agence a entamé en 2016 un travail de sensibilisation des acteurs investis dans l'accueil et le suivi des migrants pour permettre la mise à disposition des licences OLS (soutien linguistique en ligne). Un partenariat avec l'association ADOMA est en cours d'élaboration, avec une phase d'expérimentation prévue au 1^{er} semestre 2017.

L'Action-clé 1 (KA1) : Mobilité des jeunes et des acteurs dans le domaine de la jeunesse (animateurs, encadrants)

Détail de l'action-clé 1 :

- 584 structures françaises accréditées SVE
- 520 projets financés
- Taux de succès : 50,68%
- Durée moyenne d'un SVE longue durée : 10 mois
- Durée moyenne d'un SVE courte durée (réservés au JAMO) : 3 semaines
- 7 547 participants aux échanges de jeunes
- 1 069 participants à un SVE (jeunes français accueillis dans un projet à l'étranger et jeunes européens venus effectuer un SVE en France) dont 62% de participants JAMO
- 1 873 participants à un projet de mobilité des acteurs de jeunesse

POUR UN AUTRE REGARD SUR LE HANDICAP

Type de projet : Erasmus+ Jeunesse - Echange de jeunes

Nom du porteur de Projet : Association Mode H Europe, Tours

Subvention Erasmus+ : 45 030€ dont 12 502€ pour les coûts spécifiques liés participation de jeunes en situation de handicap

Fin novembre 2015, durant une semaine, soixante jeunes, valides et non valides (handicap moteur ou mental), venant de six pays européens (Lituanie, Pologne, Roumanie, Espagne, Portugal, France) se sont retrouvés à Tours. Ils ont participé à plusieurs activités : ateliers de danse et de création artistique, représentations publiques (+ de 7000 participants), activités communes partagées et initiées par les jeunes (déambulation chorégraphique, théâtre-mime, réalisation d'une fresque sur le thème « handicap et bien vivre ensemble » etc.), réunions d'échanges et de retours d'expériences.

Chaque jeune a reçu un certificat Youthpass. Ce projet a contribué à rendre plus autonomes les jeunes participants en améliorant leurs capacités et en révélant leurs capacités d'initiatives et de création. Les équipes d'encadrants ont vécu une expérience unique, confrontées à une réalité (l'association valides / non valides) qui leur laisse ensuite imaginer des « possibles ».

La création d'un DVD a fait l'objet d'une remise particulière aux services départementaux de l'Education nationale ; en effet l'association Mode H mène une action spécifique pédagogique dans les établissements autour de l'inclusion éducative et du bien vivre ensemble. Le projet a obtenu un prix lors du Congrès International des Métiers de l'Accompagnement (CIMA).

Les impacts du projet ont été avant tout locaux et régionaux : sensibilisation au handicap, création ou renforcement de liens avec le tissu associatif, les collectivités, les écoles, les entreprises, etc. Sur le plan national, le projet a bénéficié de la visibilité de fondations ou d'entreprises d'envergure nationale. Enfin sur le plan européen, l'impact a été double : il a permis de fédérer des énergies et de pouvoir porter un projet à l'échelon européen en créant une prise de conscience mais aussi une volonté de s'engager dans d'autres projets avec d'autres pays dont un partenariat stratégique Erasmus+ autour de la danse adaptée lancé en 2017.



- 43 sessions de formation de jeunes volontaires organisées (dont 23 séminaires à l'arrivée, 18 évaluations à mi-parcours, 2 évaluations au retour)

L'action-clé 1 vise à développer la mobilité des jeunes et des animateurs et encadrants à des fins d'apprentissage.

Elle propose trois lignes de financement possibles, qui correspondent à trois typologies de mobilité :

- les échanges de jeunes, le service volontaire européen et la mobilité des acteurs de jeunesse.
- Chaque projet repose sur un partenariat européen (c'est-à-dire un minimum de deux partenaires issus de deux pays programme différents), qui peut également être

étendu à des partenaires issus des « pays partenaires ».

- Les pays partenaires sont les pays voisins de l'Union européenne, qui sont répartis en 4 zones géographiques : les Balkans, les pays du Partenariat oriental, la Russie et les pays du Sud de la Méditerranée.

En 2016, l'Agence française a réceptionné 1 026 candidatures pour des projets de mobilité. Cela la positionne au 5^e rang des pays européens, après la Turquie, l'Italie, la Pologne et l'Espagne.

Le budget alloué par la Commission européenne lui a permis de financer 520 projets, ce qui la place au 3^e rang européen derrière l'Allemagne et l'Espagne.

L'ÉCOLE EUROPÉENNE DE L'EAU

Type de projet : Erasmus+ Jeunesse – Service Volontaire Européen

Nom du porteur de Projet : Association AVRIL, Coutances

Subvention Erasmus+ : 7947 €

Depuis 2000, l'Association pour la mise en Valeur des Rivières et les Initiatives Locales (AVRIL) accueille régulièrement des jeunes en Service Volontaire Européen (cinq jeunes par an sur des projets de court et long terme) et envoie entre six et dix jeunes dans d'autres pays partenaires.

Accueillie au sein de l'association du 1^{er} octobre 2015 au 31 août 2016, Liva, 23 ans, volontaire venue de Lettonie, a apporté son soutien, sous la conduite de l'équipe pédagogique de l'association, à diverses missions éducatives et citoyennes :

- sensibilisation aux enjeux de l'environnement via l'organisation d'animations nature
- création d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics cibles
- aide aux projets d'insertion professionnelle
- animation du réseau des partenaires européens et soutien au montage de projets

Liva a également développé son propre projet personnel. Une opportunité offerte par le programme qui lui permet d'initier une démarche de projet ; ainsi, elle a réalisé une vidéo sur l'Europe et l'environnement (plus particulièrement sur la protection du littoral) dans le cadre d'un projet d'accueil de court terme de quatre jeunes volontaires européens ayant moins d'opportunités.

Les jeunes SVE ont reçu un certificat Youthpass permettant d'évaluer les compétences acquises lors de son expérience de mobilité européenne. Ils ont témoigné auprès de nombreux groupes de jeunes essentiellement, de la presse locale, et sur internet.

Liva KOZLOVSKA – 23 ans – Lettonie – SVE long terme

« Cette expérience très riche m'a permis de développer des compétences techniques concernant l'environnement, l'éducation non-formelle mais aussi des compétences personnelles. J'ai changé, j'ai grandi, le monde s'est ouvert à moi. »

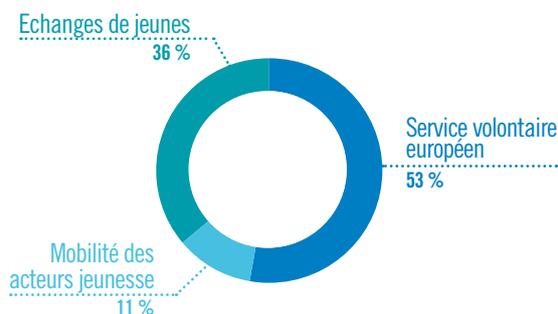
Leo Van Venn – 19 ans – Allemagne – SVE court terme

« Ces deux mois passés en Normandie avec quatre volontaires européens étaient incroyables. Je me suis prouvé que j'étais capable de sortir de ma zone de confort et évoluer dans un environnement inconnu. »

Ces projets Erasmus+ permettent à l'association AVRIL d'élargir le regard des autres sur l'Europe et de mettre en place une réflexion, des actions sur l'environnement et le développement durable dans un cadre européen tout en contribuant à la démarche de développement en liaison avec les autres acteurs de terrain. L'accueil de volontaires est une chance pour l'association, une ouverture sur l'Europe, un témoignage vivant de ce que peut apporter l'Europe pour les jeunes. C'est une invitation à la mobilité, à une ouverture interculturelle, à la tolérance, au partage de savoir-faire, à la construction de partenariat. Une ouverture indispensable dans une région rurale enclavée.



RÉPARTITION DES PROJETS KA1 PAR TYPOLOGIE DE MOBILITÉ



Source : E+Link/ BO Report à la date du 03.05.2017

► LES ÉCHANGES DE JEUNES

Les échanges offrent à des groupes de jeunes de différents pays, l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître.

Ces rencontres, se déroulant en dehors des structures scolaires, universitaires ou de formation professionnelle, ont un objectif éducatif. Ces rencontres contribuent à traiter les domaines très divers comme la lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, l'art et la culture, l'environnement, la protection du patrimoine, les médias et l'information, la santé, l'économie solidaire, le sport.

La rencontre peut se dérouler en France ou dans un des autres pays partenaires du projet.

En 2016, les 148 projets d'échange de jeunes financés ont permis à 7 547 jeunes de 13 à 30 de participer à des activités autour de la citoyenneté européenne, de la participation des jeunes, du dialogue interculturel.

► LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN

Le Service volontaire européen (SVE) offre l'opportunité aux jeunes de vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à l'insertion socio-professionnelle.

Concrètement, le SVE permet de s'engager et de réaliser des missions d'intérêt général (animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aides aux personnes en difficultés, d'économie sociale et solidaire, etc.) au sein d'une structure à but non lucratif (associations, collectivités, etc.).

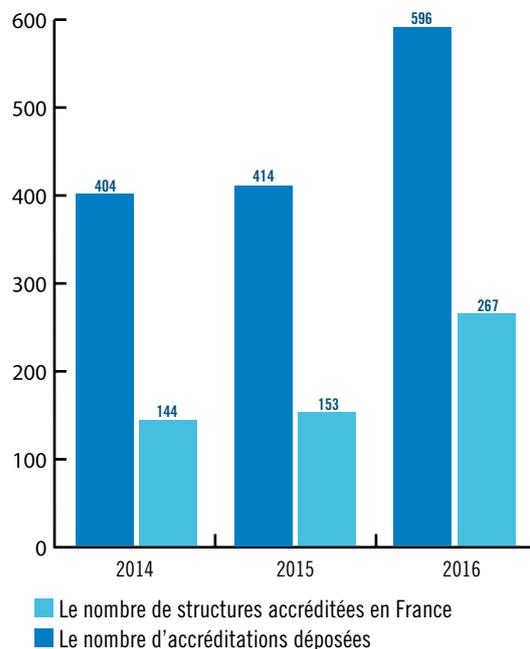
Les structures accueillant ou envoyant des jeunes en service volontaire européen doivent avoir été préalablement accréditées.

À la fin de l'année 2016, 584 structures françaises étaient accréditées pour coordonner, envoyer ou accueillir des jeunes en service volontaire européen. Les



demandes d'accréditation ont atteint un niveau inégalé avec 262 demandes d'accréditation reçues et traitées en 2016.

LE NOMBRE DE STRUCTURES ACCRÉDITÉES EN FRANCE ET LE NOMBRE D'ACCRÉDITATIONS DÉPOSÉES PAR ANNÉE



Source : E+Link

Ces structures ont pour obligation d'accompagner les jeunes avant, pendant et après le SVE. Elles doivent notamment désigner et former un tuteur qui a pour mission de suivre les jeunes pendant leur période de volontariat. En outre, les jeunes volontaires participent à des séminaires de formation, à l'arrivée (au début de leur période de volontariat) et à mi-parcours, parfois au retour. En 2016, la France a organisé 43 formations, auxquelles

ont participé les jeunes volontaires européens venant effectuer un SVE dans des organisations françaises (25 jeunes en moyenne par formation).

En 2016, les 285 projets ont permis à 1069 jeunes d'effectuer un SVE, que ce soit des jeunes Français accueillis dans des projets à l'étranger ou des jeunes Européens venus effectuer un SVE dans des organisations françaises. Ces jeunes étaient pour deux tiers des jeunes femmes, âgées pour 80% d'entre elles de 18 à 25 ans. A cela s'ajoutent les 147 projets auxquels ont participé 656 jeunes Français, soutenus financièrement par d'autres agences nationales partenaires.

► LES MOBILITÉS DES ACTEURS DU DOMAINE DE LA JEUNESSE

Ce volet du programme favorise la rencontre et les échanges de pratiques entre les acteurs de jeunesse. Il s'adresse à toutes les personnes œuvrant dans le champ de la jeunesse de manière bénévole ou professionnelle :

- animateurs de jeunes, travailleurs sociaux,
- élus et techniciens des associations et mouvements d'éducation populaire,
- des collectivités territoriales et tous les acteurs de la société civile traitant des questions européennes en lien avec la jeunesse.

Les acteurs de jeunesse intéressés peuvent initier et coordonner une activité ou être partenaire d'un projet organisé dans un autre pays.

Plusieurs types de mobilités peuvent être soutenus dans cette sous-action :

- Séminaires : échanges d'expérience, de réflexion sur des thématiques relevant de l'animation/travail/politiques Jeunesse
- Formations : programme d'apprentissage éducatif, destiné à améliorer les compétences, les connaissances, les aptitudes et les savoirs-être des participants
- Séminaires de contact : rencontre organisée pour permettre aux participants de trouver des partenaires en vue d'une coopération transnationale et/ou de l'élaboration d'un projet commun
- Visites d'étude : pour mieux connaître les réalités du travail de jeunesse dans un pays sur une thématique précise et à travers la visite d'organisations locales
- Périodes d'observation à l'étranger dans une organisation active dans le domaine de la jeunesse.

Les 62 projets subventionnés par la France en 2016 ont permis à 1873 acteurs de jeunesse d'échanger avec des homologues européens sur leurs pratiques professionnelles.

22 et 23 septembre 2016,
Montreuil - France

20 ANS DE SVE :
bilan et perspectives

UN RÔLE À JOUER
#EVS20

Partage
Apprentissage
Citoyenneté
Volontariat
Expérience de vie
Insertion
Europe
Engagement
Valorisation

SERVICE
VOLONTAIRE
EUROPÉEN
20 ANS !

Erasmus+
JEUNESSE & SPORT

Ministère de l'Éducation Nationale
Ministère de la Culture
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Ministère de l'Économie, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Industrie, du Commerce et de l'Énergie
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Santé
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de l'Égalité des Territoires et de la Cohésion des Territoires
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

L'Action-clé 2 (KA2) : Les partenariats stratégiques jeunesse

Détail de l'action-clé 2 :

- 12 projets financés impliquant 84 organisations dans toute l'Europe
- Taux de succès : 23,5%
- 3 508 participants à un partenariat stratégique dont 1 036 JAMO

Ce volet du programme soutient les projets de coopération internationale, la mise en œuvre et l'échange d'expériences et de pratiques innovantes entre différents types de secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Diverses activités peuvent être soutenues sur la base d'un diagnostic et de besoins établis : études / enquêtes, rencontres internationales, job-shadowing / formations,

élaboration / expérimentation de méthodes et d'outils innovants, etc. À noter qu'une mobilité long terme peut être envisagée pour les travailleurs de jeunesse (2 à 12 mois) dans le cadre d'un Partenariat stratégique si elle apporte une réelle plus-value à la coopération.

Les projets devront aborder les thématiques suivantes en rapport avec la stratégie Europe 2020 :

- employabilité, entrepreneuriat, utilisation des technologies de communication et d'information,
- lutte contre le décrochage scolaire, inclusion, apprentissage des langues,
- participation active des jeunes à la société civile, reconnaissance et validation des résultats d'apprentissage par l'éducation formelle, non formelle et informelle, promotion des voies d'apprentissage, professionnalisation et développement professionnel dans l'éducation, la formation et le travail de jeunesse...

H.O.M.E : HIGHER OPPORTUNITIES FOR MIGRANTS IN EUROPE

Type de projet : Erasmus+ Jeunesse - Mobilité des acteurs de jeunesse

Nom du porteur de projet : Réseau Express Jeunes, Strasbourg

Subvention Erasmus+ : 16 895,80 €

Le séminaire H.O.M.E est une activité conjointe entre le Réseau Express jeunes (Y-E-N) et Voix des Jeunes Réfugiés en Europe (VJRE). Il a réuni, du 22 au 27 septembre 2014 à Mollina (Espagne), vingt-trois participants de neuf pays différents (Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Roumanie, Turquie, Arménie, Géorgie, Bosnie et Herzégovine, France).

Les objectifs principaux du séminaire étaient de :

- Sensibiliser les participants à ce sujet de société fort via le déroulé de leurs histoires de vie ;
- Promouvoir l'intégration sociale et l'égalité des droits des jeunes migrants et des réfugiés ;
- Encourager les jeunes à s'engager dans le débat public et à porter leur parole hors et dans leur communauté ;
- Outiller les éducateurs et travailleurs de jeunesse pour mieux comprendre les besoins du public cible

Les participants ont travaillé sur le thème des migrations en Europe par le prisme des jeunes concernés eux-mêmes, chacun ayant différents vécus : réfugiés, demandeurs d'asile, populations déplacées, migrants. La richesse de ce partenariat a ainsi permis d'aborder et de mettre en corrélation les différentes approches des questions de migrations en Europe et leurs perspectives. Les échanges se sont concentrés sur des sujets comme l'identité, la citoyenneté et l'information. La participation active des participants a été fortement encouragée de même que les méthodes d'éducation non formelle.

Un court-métrage illustrant les résultats du séminaire a été diffusé aux 300 participants de la 15^e Édition de l'Université sur la Jeunesse et le Développement et lors du Festival International des Droits de l'Homme à Strasbourg. Les résultats du séminaire ont été présentés au Conseil Mixte pour la Jeunesse du Conseil de l'Europe.

Chaque participant a reçu un certificat Youthpass, démarche lui permettant d'évaluer et de valoriser ses compétences acquises dans un cadre non-fomel.

Suite à ce projet, le Réseau Express Jeunes a mené une campagne européenne d'information sur l'accès aux droits sociaux pour les jeunes « Inclusion Express ». VYRE et tous les autres partenaires du projet H.O.M.E. ont rejoint cette campagne, ont développé des actions locales en faveur de l'accès aux droits sociaux pour les jeunes migrants, jeunes réfugiés et jeunes demandeurs d'asile.



Une attention particulière sera apportée aux mesures de suivi et de conduite du projet, à la stratégie de diffusion et d'exploitation des résultats en vue de pérenniser l'action et ses impacts.

Les activités du projet doivent se dérouler dans l'un des pays « programme » partenaires.

► TYPES DE PROJETS

Les projets d'échanges de pratiques permettent à des organisations de mettre en œuvre et de renforcer leurs réseaux et d'accroître leur capacité à opérer au niveau transnational. Les partenaires partagent et confrontent idées, pratiques et méthodes. Les projets sélectionnés doivent réaliser des résultats tangibles, qui ne seront pas assimilés à des productions intellectuelles.

Ces résultats et les activités de dissémination liées seront cofinancés par le budget standard pour la

gestion et la mise en œuvre des projets. Les échanges de pratiques permettent aussi des initiatives de jeunes transnationales favorisant l'engagement social et l'esprit d'entreprise des jeunes, réalisées conjointement par deux ou plusieurs groupes de jeunes de pays différents du programme. Une Initiative jeunes est un projet initié, mis en place et réalisé par les jeunes eux-mêmes.

En 2016, 12 projets ont été retenus, ce qui place la France au sixième rang derrière l'Espagne, la Pologne, l'Allemagne, la Pologne, la Turquie et l'Italie.

La grande majorité des projets retenus sont des projets d'innovation (11 projets). Un seul projet d'échange de pratiques a été sélectionné. Les 12 projets ont permis de mobiliser 3508 participants dans 70 activités de dissémination, 39 productions intellectuelles et 29 mobilités de court terme.

YOUTH WOMEN WIN (YWW)

Type de projet : Erasmus+ Jeunesse - Partenariat stratégique

Nom du porteur de Projet : Association Arrimage Good'Îles (Guadeloupe)

Subvention Erasmus+ : 189 304 €

Le projet « Youth Women Win » réunit trois partenaires transnationaux : Arrimage Good'Îles France (Guadeloupe), Groupe One Belgique (Bruxelles, Wallonie), l'ONG C for C Madagascar (Antanarivo et Antsirabe), chaque structure ayant, en parallèle, développé un partenariat régional et local avec les opérateurs locaux intervenant auprès du groupe cible.

Ce projet collaboratif vise à soutenir concrètement le renforcement de l'accompagnement des jeunes femmes ayant moins d'opportunités (faible niveau de formation, sans emploi, autonomie économique fragile, etc.), qui décident de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

La démarche de ce partenariat stratégique s'appuie sur la mise en réseau des compétences, le transfert d'innovation et l'échange de bonnes pratiques des partenaires concernés : la construction d'une offre d'outils méthodologiques adaptée et efficace en est la clé.

Etape primordiale dans la démarche du projet Erasmus+, la valorisation du projet YWW s'est principalement axée sur deux types d'activités :

- l'organisation d'événements demultiplicateurs permettant d'expérimenter les outils innovants
- la création de productions intellectuelles : un référentiel de bonnes pratiques, une malette pédagogique « SAFE » - Service d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat Féminin », un centre de ressources pédagogiques virtuel dédié accessible à tous les publics.

Pour accroître la visibilité du projet et de ses objectifs, au niveau européen, un partenariat a été lancé avec l'association des Régions d'Europe.

Les résultats finaux du projet Youth Women Win ont été présentés à l'occasion d'une conférence finale organisée le 30 janvier 2017.



Six de ces projets abordent la question de l'insertion sociale des jeunes et celle de la citoyenneté active à travers l'art, la culture, la dialogue interculturel, les outils numériques et le sport. Deux projets se concentrent sur l'implication des NEETs (Not in Education, Employment or Training) dans les projets européens et les projets de mobilité, à travers la mise en place d'un réseau de professionnels et la création de parcours de mobilités pour les jeunes eux-mêmes et les professionnels.

L'Action-clé 3 (KA3) : les rencontres entre jeunes et décideurs politiques dans le cadre du dialogue structuré

Détail de l'action clé-3 :

- 20 projets financés (dont 10 séminaires transnationaux)
- Taux de succès : 54%
- 4 605 participants

Ces rencontres encouragent la participation active des jeunes à la vie démocratique, favorise le débat autour de sujets centrés sur les thèmes et les priorités fixées par le Dialogue Structuré, ainsi que les axes

Jeunesse de la stratégie Europe 2020 et du cadre de coopération européenne Jeunesse 2010-2018.

Ces projets peuvent prendre la forme de séminaires, de conférences, de consultations et d'événements.

Les activités sont conduites par les jeunes qui doivent être activement impliqués dans toutes les étapes du projet, de la préparation au suivi. Les jeunes doivent être en mesure de faire entendre leur voix (grâce à la formulation de positions, propositions et recommandations) sur la façon dont les politiques de jeunesse devraient être élaborées et mises en œuvre en Europe.

En 2016, 20 projets ont été acceptés dans le cadre de l'action-clé 3 « Dialogue Structuré », avec une concentration plus importante sur le dernier round : 6 projets pour le 1^{er}, 5 projets pour le 2^e et 9 projets pour le 3^e. En effet, il est observé sur les deux premiers rounds de l'année un taux élevé de rejet pour qualité insuffisante et plus particulièrement en R2, 50% de projets n'ayant pas atteint le seuil exigé. C'est la raison pour laquelle, après deux rounds, seuls 11 projets étaient acceptés et l'engagement de l'enveloppe annuelle était inférieur à 50%.

LE DIALOGUE STRUCTURÉ ENTRE DANS LES TRIBUNES PUBLIQUES, VIA LE FOOTBALL

Type de projet : Erasmus+ Jeunesse - Séminaire de jeunes et décideurs du Dialogue Structuré

Nom du porteur de Projet : Gongle

Subvention Erasmus+ : 10 745 €

Sport collectif et espace de représentation public, le football permet des formes de discussions variées.

Du 29 février au 5 mars 2016, s'est déroulée une semaine d'ateliers, de rencontres et d'échanges entre une trentaine de jeunes participants et des organisations politiques formelles ou informelles. Un groupe de recherche réunissant footballeurs, supporters, étudiants en design d'espace, militants de l'économie circulaire et représentants politiques ont pris en charge cette question pendant une semaine de dialogue structuré en février 2016.

Ces journées ont donné lieu à la création de nouvelles techniques d'expression liées au théâtre, mais aussi à la production de nombreuses pièces de témoignage des participants sur leur rapport à la politique, à l'Europe etc.

Les productions et réflexions ont été rassemblées dans les fanzines GONGLE- Tribunes Publiques, conçus par Exposer-Publier. Ces éditions visent à être diffusées et retransmises aux différents participants et partenaires des tribunes publiques, comme base de réflexion à développer.

Les ateliers Tribunes Publiques ont également servi de base à deux autres après-midis de Tribunes Publiques sur le thème du Football : « Stades et mouvements sociaux » et « Foot amateur et Foot de rue » qui ont elles-mêmes poursuivi la réflexion sur l'engagement politique et l'espace public.

Ce projet s'intègre dans un réseau de partenaires divers réunissant structures socio-culturelles, organisations sportives et représentants politiques à travers la Seine-Saint-Denis et Paris. Via des ateliers d'analyse, d'expressions et de retranscription, les participants ont interrogé leurs pratiques politiques, celles du monde qui les entoure à commencer par les instances démocratiques, et proposé quelques innovations.



Le dialogue structuré entre dans les tribunes publiques, via le football (projet KA3 - Descriptif dans encadré)

Afin de remédier à cette situation, l'Agence a renforcé, avant la 3^e date de dépôt, l'accompagnement des porteurs de projet et la communication sur les objectifs et les opportunités de l'action (article sur site internet rappelant les objectifs de l'action et son intérêt, conseil individualisé aux structures ayant eu dans l'année un rejet sur critère qualitatif, sensibilisation des REIJ à la nécessité d'accompagner plus spécifiquement ces structures). Cela a permis :

- d'augmenter le nombre de projets déposés ;
- d'améliorer la qualité des projets déposés. En conséquence, sur 16 demandes éligibles, seules 4 ont été refusées pour critères qualitatifs ce qui a permis d'engager l'intégralité de l'enveloppe financière dédiée sur cette thématique.

Nature des projets 2016 :

Sur les 20 projets acceptés en 2016, 10 sont des séminaires nationaux et 10 séminaires sont transnationaux. Un grand nombre de projets contiennent plusieurs activités et mettent en place un processus de long terme. Néanmoins, l'implication de jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) et le taux de primo demandeurs parmi les bénéficiaires restent encore trop faibles. L'agence restera vigilante sur ces deux aspects qui persistent depuis 2014.

Coopération avec la structure qui coordonne le dialogue structuré en France :

La coopération avec le groupe National du Travail du Dialogue, structuré animé par le CNAJEP (Conseil national de la jeunesse) s'est poursuivie en 2016. Pour le 5^e cycle du dialogue structuré (janvier 2016 à juillet 2017), la thématique choisie était : « Permettre à tous les jeunes de prendre part à une Europe diverse,

connectée et inclusive - Prêts pour la vie, prêts pour la société ». Dans ce cadre, le groupe National de travail a organisé, en mai 2016, un processus de consultation sur le thème « Sociétés solidaires 2.0 » qui a été clôturé par le festival ProVox du 1^{er} au 3 juillet 2016 à Paris auquel l'Agence a participé en animant un atelier sur la mobilité internationale. Les répondants à cette consultation ont notamment appelé à renforcer la stratégie de l'UE pour la mobilité tout au long de la vie, avec un focus spécifique sur les enseignants, travailleurs de jeunesse et tous ceux qui sont en contact avec les jeunes dans leur développement. Ces propositions ont été transmises au comité de pilotage du Dialogue structuré au niveau européen pour nourrir le travail de la conférence européenne de la jeunesse de Kosice du 4 au 6 octobre 2016.

Le TCA (Training and Cooperation Activities)

Chaque année, l'Agence française Erasmus+ Jeunesse, en lien avec ses partenaires européens (autres agences nationales et centres de ressources Salto-Youth), propose un ensemble d'activités transnationales de coopération dans le secteur jeunesse et de l'éducation non formelle.

Ces activités s'adressent principalement à tous les porteurs de projets, travailleurs et animateurs de jeunesse, salariés ou bénévoles, préparant, réalisant ou ayant réalisé un projet dans le cadre du volet Jeunesse du programme Erasmus+. Certaines s'adressent plus spécifiquement aux acteurs de la politique de jeunesse au niveau local, régional, national ou européen.



En 2016, 723 k€ ont été réservés au TCA et ont permis à l'Agence française d'organiser ou d'envoyer des participants sur 43 activités (2 000 participants).

Parmi les activités organisées, on peut citer notamment 4 formations des tuteurs SVE, 1 regroupement des organisations d'envoi et d'accueil SVE, et 3 regroupements de préparation des échanges européens de jeunes & regroupements d'évaluation des échanges européens de jeunes.

L'agence a également soutenu la diffusion du MOOC Erasmus+ Jeunesse (du 31 octobre au 4 décembre 2016) et l'envoi de participants français à certaines formations proposées par le réseau des agences nationales jeunesse, telle que, par exemple, « le pouvoir de l'éducation non formelle », formation s'adressant à tous les acteurs en lien avec la jeunesse et destinée à les sensibiliser aux techniques et à l'impact de l'éducation non formelle. En 2016 septembre, une session de cette formation a été organisée, pour un public francophone, en Bretagne. Enfin, à l'occasion du 20^e anniversaire du SVE en septembre 2016, l'Agence a organisé un événement européen ayant regroupé plus de 100 anciens ou actuels volontaires à Montreuil.

Résultats des sélections Erasmus+ Jeunesse - appels à propositions 2016 (agence exécutive Education, Audiovisuel Culture)

En 2016, treize projets portés par des organisations françaises ont été soutenus à hauteur de 1,7 M€, dans le cadre d'appels à propositions Erasmus+ Jeunesse lancés par la Commission européenne au niveau centralisé. Ces projets visent à fournir un soutien structurel à des organisations non gouvernementales européennes (ONGE) et à des réseaux européens actifs dans le domaine de la jeunesse, à favoriser la coopération avec les pays du reste du monde, l'échange de pratiques ou le développement d'outils en faveur de l'inclusion sociale.



VIII - BILAN 2016 DU CENTRE DE RESSOURCES SALTO -YOUTH EUROMED & BONNES PRATIQUES

L'Agence héberge ce centre de ressources qui est, notamment chargé du processus d'accréditation des associations de la rive sud-med pour le service volontaire.

Chiffres clés

SALTO

- 27 activités
- 887 participants
- 3 publications : Magazine Meet'in EuroMed, une recherche sur la thématique des réfugiés et une étude sur l'accréditation et le développement du SVE dans le pays du Sud de la Méditerranée.
- 7 578 page « likes » sur notre page Facebook
- 825 abonnés sur Twitter

SVE Sud-Med

- 6 formations de tuteurs et responsables de projets (Tunisie, Egypte, Maroc, Liban, Palestine, Israël) et 121 tuteurs et responsables de projets formés
- 40 associations accréditées (11 au Liban, 7 en Tunisie, 2 en Algérie, 8 au Maroc, 7 en Egypte, 13 en Palestine, 5 en Israël)
- 6 formations de jeunes SVE à l'arrivée (4 en Jordanie - avec des volontaires effectuant leur service volontaire en Jordanie, en Palestine, et en Israël -, 1 en Palestine, et 1 en Tunisie - avec des volontaires effectuant leur service volontaire au Maroc)
- 3 évaluations à mi-parcours (1 en Jordanie, 1 en Palestine et 1 en Tunisie)
- 54 volontaires formés

Consolidation du processus d'accréditation des associations dans les pays Sud-Med

Le pool de formateurs SVE Sud-Med a été réuni par deux fois: au mois d'avril à Cracovie avec les pools des deux autres SALTO régionaux SEE et EECA pour un partage d'expérience sur le SVE dans les régions, et au mois de décembre à Palerme, grâce à la coopération et au soutien de l'Agence Nationale italienne, pour évaluer (avec les Agences Nationales et les accréditeurs) le processus d'accréditation et la formation des associations ainsi que des volontaires depuis son démarrage. Depuis le lancement officiel, 195 demandes d'accréditation ont été reçues, 177 associations et 344 tuteurs et responsables de projets SVE ont été formés, et 138 associations ont été accréditées.

Afin de renforcer et d'accentuer le développement de projets de coopération entre les deux rives de la Méditerranée, une visite d'étude itinérante entre l'Italie et l'Autriche a été organisée pour des associations Sud-Med, en coopération avec les Agences Nationales de ces pays afin de faciliter la rencontre et l'échange entre des associations accréditées Sud-Méditerranéennes et des deux pays concernés.

Une formation sur les compétences des tuteurs dans le cadre des projets EuroMed a également été co-organisée à Istanbul avec les Agences Nationales turque et finlandaise ; une première étape pour donner la possibilité aux associations accréditées de développer des compétences spécifiques dans le cadre de la coopération SVE EuroMed dans le cadre d'Erasmus+.

Activités thématiques EuroMed impliquant des acteurs européens et sud méditerranéens:

La 11^e Tool Fair Internationale a été accueillie en 2016 par l'Agence Nationale maltaise, et a réuni près de 120 participants représentant 37 pays différents. 7 Agences Nationales étaient présentes : la Bulgarie, la Croatie, la France, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Turquie ainsi que le SALTO EECA au nom du réseau des SALTO et l'Unité EuroMed Jeunesse de Tunisie. 44 outils pédagogiques ont été présentés lors des divers ateliers. 3 « TF Talks » ont pris place sur différentes thématiques : « Réfugiés et Droits de l'Homme », « radicalisation et extrémisme » et « NEET ».

Dans le cadre de la coopération avec le Centre de Ressources SALTO Training and Coopération et en partenariat avec les Agences Nationales italienne, allemande, portugaise et française, une formation sur la thématique de la reconnaissance de l'éducation non formelle et le rôle des associations pour la valorisation du travail de jeunesse a été organisée en novembre 2016.

Le Symposium International sur les Défis de l'Emploi des Jeunes (ISYEC) initialement prévu en 2015 et reporté en 2016, en coopération avec l'Agence Nationale turque et l'Université Abdullah Gül de Kayseri s'est tenu en Turquie, à Kayseri, a réuni près de 217 participants (chercheurs, experts, universitaires, acteurs des secteurs

privés).

Outils Pédagogiques

- SALTO-YOUTH TOOLBOX en langue anglaise : 1 511 outils, 295 000 visites
- Portail éducatif multilingue : 384 outils, 54 articles, 13 publications et près de 15 000 visites.

Le Centre de Ressources SALTO-YOUTH EuroMed est devenu en 15 ans référent au nom du réseau européen SALTO de la stratégie européenne sur les outils et les bonnes pratiques pédagogiques. Il gère dans ce cadre la base de données appelée « Tool Box » qui recense près de 1 511 outils pédagogiques.



Projet E.M.I.S : Égalité, Mixité, Intégration par le Sport Projet (Volet sport - descriptif dans encadré page 26)

IX - BILAN DU VOLET SPORT EN 2016 : UNE ANNÉE ENCORE + SPORT

Le thème du sport a été particulièrement à l'honneur en 2016, à travers les grands événements sportifs dont l'Euro 2016 (juin/juillet) et la 2^e édition de la semaine européenne du sport (septembre). Le sport en tant que vecteur de valeurs sociales et d'intégration citoyenne, est un support idéal pour des projets de rencontres et d'échanges européens pouvant être soutenus par le programme Erasmus+ notamment dans ses volets Jeunesse et Sport. L'idée est d'encourager, dans les projets soutenus, le sport pour tous et de démontrer qu'il peut être un vecteur par et pour l'inclusion des jeunes.

Pour présenter les opportunités Sport dans le programme, l'Agence a réalisé, en lien avec la direction des sports du ministère, un dépliant « Le Sport dans Erasmus+, c'est possible ! ». L'Agence a également participé aux animations des Berges de l'Europe organisées pendant l'Euro2016 (animations, quizz, témoignages, débat).

L'Agence a soutenu une douzaine de projets de service volontaire européen (SVE) dans le cadre de l'Euro2016 de football : plus de 130 jeunes européens, accueillis dans les dix villes sites ont été les ambassadeurs des valeurs citoyennes du sport et de l'Union européenne.

L'Agence, Point national d'information Erasmus+ Sport

Désignée point national d'information du volet Sport du programme Erasmus+ en France (PNI), (mission inscrite à l'article 28 de la loi égalité et citoyenneté), l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, en lien avec la direction des sports du ministère, a diffusé les appels à propositions, accompagné les porteurs de projets

intéressés et diffusé les résultats des sélections des projets financés. Le dépôt et la gestion des dossiers se font auprès de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture de Bruxelles (EACEA).

En introduisant un volet Sport dans ses actions, l'Union européenne souhaite promouvoir l'intégrité du sport (lutte contre le dopage, contre les matches truqués, contre la violence, contre l'intolérance et les discriminations) ; la bonne gouvernance dans le sport et la double carrière des athlètes ; les activités de volontariat et à travers l'insertion sociale, l'égalité des chances, le rapport sport/santé...

Deux types de projets peuvent être soutenus : les partenariats collaboratifs et les manifestations européennes à but non lucratif. Les projets soutenus doivent permettre le développement, le transfert ou la mise en œuvre de pratiques innovantes à tous les niveaux - du local à l'europpéen - et promouvoir le « sport pour tous » et le développement de la pratique des activités physiques et sportives. L'introduction d'une nouvelle action « Petits Partenariats Collaboratifs » en 2016 a permis le soutien de projets européens montés par des structures sportives de taille et statut divers. Les fédérations et leurs déclinaisons locales se saisissent également davantage du volet Sport.

En 2016, une centaine de demandes (d'informations, de présentation du programme et d'accompagnement) ont été enregistrées auprès du PNI. L'Agence a notamment accompagné avec succès la Fédération française de parachutisme (Handi Fly Euro Challenge), la Mission laïque française en lien avec Deportes (Copa Molière

2016), le CREPS d'île de France (préparation mentale des jeunes athlètes de haut niveau), Fédération sportive et culturelle de France (Camp FICEP) et l'International School Sport Federation (V2S - promotion du volontariat dans les organisations sportives scolaires).

Chiffres clés 2016

Volet sport :

- 12 projets déposés par des structures françaises auprès de l'Agence exécutive
- 11 projets français financés, pour un montant de 1 M€, ce qui place la France au 4^e rang des pays européens recevant le plus de financements sur ce volet, répar-

tis comme suit : 2 partenariats collaboratifs (5 pays partenaires minimum) dont 1 projet franco-belge, 7 petits partenariats collaboratifs (3 pays partenaires minimum)

- À noter que deux projets sont des projets initiés par des français et ont été accompagnés par le PNI même si l'organisation candidate est finalement comptabilisée comme étant espagnole pour le premier projet et belge pour le second.
- Une trentaine de structures françaises ont été partenaires de projets Sport coordonnés par des organisations d'autres pays.

EMIS : EGALITÉ, MIXITÉ, INTÉGRATION PAR LE SPORT

Type de projet : Erasmus+ Sport - Manifestation à but non lucratif

Nom du porteur de Projet : Université de Franche-Comté, Besançon

Subvention Erasmus+ : 319 648,85 €

Le projet « EMIS » porté par l'université de Franche-Comté vise à favoriser la prise de conscience des rôles que le sport peut jouer dans la promotion de la mixité sociale, de l'égalité des chances et de l'amélioration de la santé.

La semaine Erasmus+ Sport « EMIS - Egalité, Mixité, Intégration par le sport » s'est déroulée à Besançon du 25 au 29 avril 2016. Un pari réussi : 186 étudiants et 37 enseignants délégués par les 11 universités associées (Belgique, Bulgarie, Espagne, Grèce, Irlande, Macédoine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie), et plus de 100 Français, bénévoles et membres de l'établissement, ont répondu à l'appel lancé par l'U-Sports de l'Université de Franche-Comté.

Répartis en groupes, ils ont séjourné sur le Campus de Besançon, partagé 65 activités, sur 17 lieux stratégiques pour leur programme et rencontré autant de professionnels et de pratiquants - des femmes et des hommes, juniors et seniors, valides et non valides.

Un groupe d'étudiants de l'UPFR Sports a plus particulièrement travaillé sur l'événement EMIS dans le cadre d'un projet tuteuré.

Le projet « EMIS » a permis de promouvoir les activités de volontariat dans le sport ainsi que l'inclusion sociale, l'égalité des chances et la conscience du rôle bénéfique de l'activité physique pour la santé, grâce à l'égalité d'accès aux activités physiques et sportives.

L'ensemble des échanges du colloque sont diffusés via le site internet de l'Université de Franche-Comté, à disposition d'un large public. De nouvelles idées de collaborations sont nées : événements, formations, publications.



X - 1996 - 2016 : 20 ANS DE SVE BILAN ET PERSPECTIVES

En 2016 et plus fortement dans le cadre du vingtième anniversaire du Service Volontaire Européen, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport a continué à soutenir et valoriser l'engagement des jeunes. Retour sur une année particulière.

UNE DIZAINE DE PROJETS DE STRUCTURES SVE SOUTENUS EN RÉGIONS :

soirée de valorisation, événements, films, etc.



SOUTIEN AUX PROJETS DE SVE DANS LES 10 VILLES SITES DES MATCHES :

130 jeunes volontaires européens SVE ambassadeurs des valeurs du sport & l'UE pendant l'Euro2016 de football.



POUR LA 1^{RE} FOIS, 1 JEUNE SVE PARTICIPE AU TABLEAU CITOYEN DE CLÔTURE DU DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2016

à Paris, aux côtés de 9 jeunes en Service Civique.



8 SEPTEMBRE : ORGANISATION D'UN FACEBOOK CHAT LIVE SUR LE SVE

en partenariat avec les 2 Bureaux de la représentation de la Commission européenne en France



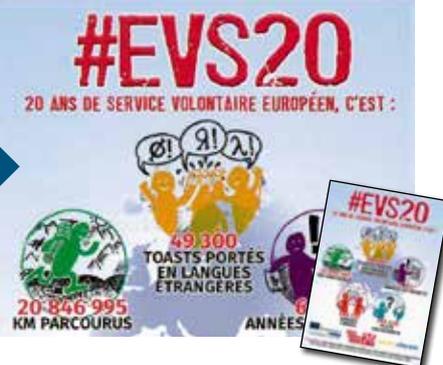
SUITE À UNE ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES JEUNES SVE FRANÇAIS, RÉALISATION ET DIFFUSION DE DEUX SUPPORTS D'INFORMATION SUR LE SVE POUR LES JEUNES

(cartes postales et affiches) ; Un partenariat avec le Réseau Information Jeunesse / Eurodesk en France



4^E ÉDITION DE L'EVS FILM FESTIVAL SUR LE THÈME « AVOIR 20 ANS, UN RÔLE À JOUER ET S'ENGAGER ».

A noter les 3 lauréates du premier prix du concours vidéo citoyen de l'Agence Erasmus+ France jeunesse & Sport (jeunes SVE par ailleurs) ont été mises à l'honneur lors de l'événement du 9 janvier 2017 des 30 ans Erasmus+ à Paris.



FORUM OUVERT

150 volontaires SVE
15 pays européens
1 question

« Quelles sont les idées, les questions, les opportunités que je veux explorer afin de mesurer le rôle du SVE joué / a joué dans ma vie ? »



ATELIER PERSPECTIVES

Sur le format « Si j'étais Martine Reicherts » les jeunes et structures ont produit des recommandations pour améliorer et valoriser le SVE de demain.



ÉVÈNEMENT EUROPÉEN « 20 ANS DE SVE : BILAN ET PERSPECTIVES » 22 ET 23 SEPTEMBRE 2016, MONTREUIL

+ DE 100 TÉMOIGNAGES EN LIGNE
#EVS20

www.erasmusplus-jeunesse.fr



INVOLVE

le réseau social des volontaires européens SVE

CONFÉRENCE-DÉBAT

avec la participation de Mme Cresson, Commissaire européen à l'initiative du SVE en 1996, Martine Reicherts Directrice générale Education et Culture GEAC, des jeunes, décideurs, associatifs et représentants des agences nationales européennes (200 personnes).

Les résultats enrichiront le débat européen lors d'une conférence prévue en 2017 dans le cadre de la présidence estonienne du Conseil de l'Union européenne.



III. SERVICE CIVIQUE

- | | |
|---|-----------|
| XI – DÉVELOPPER L’OFFRE DE MISSIONS POUR METTRE EN ŒUVRE LE SERVICE CIVIQUE DANS LA DURÉE EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES D’ACCUEIL | 34 |
| XII – UN SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL ACCESSIBLE À TOUS LES JEUNES | 49 |
| XIII – UN SERVICE CIVIQUE DE QUALITÉ POUR UNE EXPÉRIENCE D’ENGAGEMENT RECONNUE ET VALORISÉE | 55 |



XI - DÉVELOPPER L'OFFRE DE MISSIONS POUR METTRE EN ŒUVRE LE SERVICE CIVIQUE DANS LA DURÉE EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES D'ACCUEIL

A. Atteindre l'objectif de 110 000 volontaires en 2016 et 150 000 volontaires en 2017

La stratégie de développement des offres de missions

La stratégie de développement déployée en 2016 découlait du plan d'action exceptionnel mis en place en 2015 pour tendre vers l'universalité du Service Civique : ont ce principe est désormais intégré dans la loi.

Ce plan en 3 axes reposait sur :

- La mobilisation des réseaux associatifs au plan national ;
- L'amplification des grands programmes ministériels ;
- La mobilisation des préfets de région pour démultiplier les relais territoriaux.

En 2016, l'effort a plus particulièrement porté sur :

- le développement de nouveaux viviers tout au long du 1^{er} semestre, en s'appuyant notamment sur les partenaires ministériels ;
- la consolidation du Service Civique et l'accompagnement des organismes d'accueil.

► LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX VIVIERS.

- Dans le secteur associatif

Si le phénomène de la baisse de la part relative des associations parmi les organismes d'accueil de volontaire paraît désormais installé dans le temps (80% en 2016 contre 84% en 2015), la progression du secteur en valeur absolue est bien réelle. Ainsi en 2016, 7 400 organismes d'accueil agréés étaient des associations (ou

fédération) contre plus de 5 000 en 2015 et ont accueillis plus de 40 000 volontaires (65% de l'ensemble des volontaires, contre 28 000 en 2015 (73% de l'ensemble des volontaires).

Pour mobiliser ce secteur, l'Agence a mené plusieurs actions :

- Identification d'une centaine d'associations à fort potentiel notamment en raison de l'étendue de leur réseau pour un travail de relations institutionnelles et/ou de communication ;
- Organisation d'une matinée d'information dédiée aux grands réseaux associatifs en partenariat avec le Mouvement associatif ;
- Participation au forum national des associations.

Les actions conduites pour conforter le développement du service civique a également été réalisées en direction des associations mobilisées de longue date mais aussi vis-à-vis du vivier de celles qui n'étaient entrées que prudemment dans le dispositif en 2015.

Parallèlement, le développement de l'offre de mission dans ce secteur a également été porté par la mobilisation ministérielle.

Ainsi, sur les 83 000 postes proposés tout au long de l'année 2016, près de 42 000 étaient proposés par le secteur associatif.

- **La mobilisation interministérielle**

Le Comité de pilotage interministériel, instauré au printemps 2015 et prolongé début 2016, a permis d'optimiser la mobilisation de l'ensemble des réseaux ministériels et organiser l'arrivée des volontaires au cours du 2nd semestre de l'année.

Cette mobilisation a contribué à

- accompagner la montée en charge du Service Civique
- inscrire le développement du service civique dans le temps
- diffuser plus largement la culture du Service Civique
- mieux accompagner les politiques publiques grâce au Service Civique.

Dans la plupart des ministères des référents Service Civique ont été désignés pour piloter et accompagner son déploiement au sein des services de l'Etat mais aussi auprès des réseaux de chacun des ministères.

L'Agence a suscité et accompagné l'ensemble des démarches des ministères en faveur du Service Civique, poursuivies pour chacun d'entre eux en fonction de leurs spécificités (organisation de COPIL, mobilisation du réseau territorial...)

Cette mobilisation a permis de doubler l'offre de missions au sein du réseau ministériel avec un accroissement très significatif au sein de l'Education Nationale.

- **Les secteurs clés : collectivités, secteur sanitaire et médico-social**

En 2016, trois secteurs clés sont identifiés comme étant porteurs de forts viviers de développement : les collectivités, le secteur médico-social et le secteur sanitaire.

Les collectivités

Les collectivités représentent un vivier de développement tant quantitatif que qualitatif puisqu'elles portent des politiques publiques au plus près des citoyens. C'est la raison pour laquelle leur mobilisation reste un enjeu prioritaire dans un contexte de variétés du potentiel de missions qu'elles peuvent proposer, en fonction de leur taille et de leur territoire d'intervention.

La montée en charge des collectivités suit la même courbe que la croissance globale du Service Civique en nombre d'organismes agréés, pour autant la proportion dans l'accueil des jeunes reste faible avec 6% des volontaires accueillis.

En 2016, deux actions ont été mise en œuvre :

- La déclinaison opérationnelle du partenariat avec le CNFPT à travers l'organisation de réunion d'information et de sensibilisation des collectivités par les référents territoriaux et les délégations régionales du CNFPT.
- La création d'un kit vidéo avec des témoignages de quatre communes de typologie différente (urbaine,

rurale, périurbaine et ville moyenne) sur leur engagement dans le Service Civique.



Les secteurs sanitaire et médico-social

Les missions proposées en maison de retraite ou en établissements spécialisés sont très attractives pour les jeunes qui trouvent un sens immédiat et concret à leur engagement.

Tout au long de l'année 2016, l'Agence a collaboré avec les têtes de réseau et les représentants du ministère de la Santé en vue d'identifier et de décrire un cadre de déploiement de missions de volontaires aux côtés des professionnels de santé.

Au sein des hôpitaux publics, l'année 2016 a vu se multiplier l'offre de missions, notamment via l'agrément de cinq délégations régionales de la Fédération hospitalière de France (FHF) permettant de proposer des missions à ses adhérents (hôpitaux publics et établissements médico-sociaux). Ces expérimentations ont permis de cadrer le champ d'intervention des volontaires pour un déploiement plus massif en 2017.

Parallèlement, les Agences régionales de Santé (ARS) ont été mobilisées pour accompagner le développement du Service Civique dans l'ensemble de ces secteurs. L'Agence a formé des référents Service Civique en ARS, mais également les responsables communication.

► LA CONSOLIDATION DU SERVICE CIVIQUE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES D'ACCUEIL

Parallèlement à la recherche de nouveaux viviers, l'Agence s'est attaché à consolider le Service Civique et à accompagner sa forte montée en charge.

• Consolidation du Service civique

Le Service Civique a été consolidé par plusieurs actions de nature différentes.

L'Agence a participé à l'ensemble des travaux législatifs et réglementaires liés au projet de loi égalité et citoyenneté (voté le 27 janvier 2017) qui ont permis la clarifi-

cation de certains fondamentaux du Service Civique (nouvelles structures éligibles, cadre d'accueil renforcé, nouveaux droits pour les volontaires...). Parallèlement, compte tenu du développement massif du Service Civique dans le secteur public depuis 2015, des travaux ont été lancés en 2016 avec les instances représentatives des trois fonctions publiques pour :

- clarifier la place des volontaires dans les trois fonctions publiques ;
- faire reconnaître l'expérience des volontaires dans l'entrée et l'avancement de carrière au sein de la fonction

EXPÉRIMENTATIONS

Lancement des actions retenues suite à l'appel à projet « Expérimenter de nouvelles méthodes d'accompagnement des organismes et des jeunes pour le Service Civique Universel »

Le président de la République a fixé, en 2015, l'objectif de rendre le Service Civique universel. Pour accompagner la mise en œuvre de ce Service Civique universel, l'Agence a encouragé la mise en place de nouvelles formes d'accompagnement des jeunes dans leur recherche de missions de Service Civique, par le biais d'un appel à projets lancé en fin d'année 2015.

L'Agence a souhaité soutenir des projets qui permettent de tester, sur un territoire, en lien avec les délégués territoriaux de l'Agence, de nouvelles méthodes de mise en relation des organismes proposant des missions de Service Civique et des jeunes souhaitant s'engager pour s'assurer que tous les jeunes qui le souhaitent trouvent une mission, et d'autre part que toutes les missions offertes soient pourvues.

Les deux projets choisis, le **Civik'Booster** ou multiplicateur d'engagement en Service Civique du CRIJ¹ de Basse-Normandie et le **Kiosc** (Kiosque Info et Orientation Service Civique) d'Unis-Cité dans l'Hérault ont tous deux été lancés en mars 2016.

Le **Civik'Booster** s'est décliné de la façon suivante :

- Une campagne de communication articulée autour d'affiches, des flyers mais aussi autour des réseaux sociaux et de son site internet ;
- Une information sur le Service Civique à destination des structures : prise de contact avec des structures n'ayant pas renouvelé leur agrément ou ne l'ayant pas utilisé depuis un certain temps, participation à des forums, réunion départementales, accompagnement à l'obtention de l'agrément ;
- La création d'un kit Info/Animation à destination des jeunes et des structures ;
- L'aide à la définition et à la rédaction de missions : appui aux structures, « civik'datings » permettant aux structures de trouver des volontaires ;
- Une information à destination des jeunes : des outils (tutoriels vidéo, test en ligne, brochure, etc.), des réunions d'information, création et animation d'un réseau de volontaires en Service Civique ;
- L'accompagnement de jeunes, de la candidature au recrutement, puis sur leur projet d'avenir et la formation civique et citoyenne.

L'expérimentation **Kiosc** s'est, quant à elle, déroulée en deux temps :

- **Booster l'offre de mission auprès des structures.** Pour cela, Unis-Cité a mis en place : séances d'information, réunion de travail pour un accompagnement renforcé (projet d'accueil, accompagnement au quotidien, projet d'avenir du volontaire, recrutement de jeunes), ateliers d'émergence pour concevoir des missions et transmission d'outils.
- **Sensibiliser les jeunes, les aider à préparer et prévoir la rencontre.** Les actions mises en place étaient les suivantes : séances d'information, ateliers en petits collectifs, entretiens collectifs et individuels, rencontres informelles dans les quartiers, organisation de temps de rencontre entre jeunes et structures lors de deux forums, hotline mise en place pour suivre l'accompagnement après l'entrée en Service Civique.

¹ Centre Régional Information Jeunesse.

publique pour ceux qui ont réalisé une mission dans ce secteur ;

- Promouvoir un accompagnement bienveillant.
- **Accompagnement des organismes d'accueil pour fluidifier le déploiement du Service Civique au sein de leur réseau**

En 2015, l'ensemble du processus d'accompagnement des organismes d'accueil avait été revu pour faire face à l'augmentation massive du nombre d'organismes d'accueil. En 2016, des groupes de travail sont lancés afin d'établir des diagnostics liés aux freins au développement lors de chaque étape du déploiement du Service Civique (sélection des volontaires, accueil et accompagnement, FCC...).

Dans ce contexte, un groupe de travail spécifique dédié à l'amélioration de l'accueil de volontaires en situation de handicap a été installé pour partager et mutualiser les bonnes pratiques afin de les diffuser auprès de l'ensemble des organismes d'accueil.

Ces travaux ont permis d'identifier de nouvelles pistes de développement au sein même des organismes déjà agréés, rénover le marché de formation des tuteurs pour élaborer un marché d'accompagnement plus large et faire des organismes d'accueil les premiers ambassadeurs du Service Civique (campagne « engagés avec les Service Civique »).

Les nouvelles modalités d'accompagnement et la communication auprès des organismes

Une stratégie de développement des outils de recrutement et d'accompagnement des organismes

Jusqu'en 2015 la stratégie de communication de l'Agence était orientée uniquement sur la sensibilisation et le recrutement des jeunes. L'année 2016 a été marquée par la mise en place de nouvelles actions de communication spécifiquement destinées aux organismes afin de soutenir les efforts de développement de l'offre de mission. Des actions génériques et sectorielles ont été mises en place autour de deux axes : l'accompagnement des organismes tout au long de leur parcours avec le Service Civique et la sensibilisation de nouveaux organismes d'accueil potentiels.

Ces actions se sont toutes déployées dans le contexte de lancement de la nouvelle identité du Service Civique en février 2016 valorisant le lien entre les jeunes et les organismes. Le leitmotiv « faites le saut » utilisé dans les campagnes de 2016 est une invitation à s'engager avec le Service Civique destinée aux jeunes et aux organismes d'accueil.

► L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS

La recherche de l'amélioration de l'animation de la com-

munauté des organismes agréés du Service Civique s'est traduite par :

- **La refonte de la page d'accueil Organismes du site** <http://www.service-civique.gouv.fr/organismes>

- **La mise à jour et la création d'outils d'accompagnement**
La nouvelle identité a aussi été l'occasion de mettre à jour les outils existants, tant sur le fond que sur la forme, et d'en créer de nouveaux. Tous ont été harmonisés d'après la charte graphique de la « nouvelle identité » pour assurer une cohérence et une lisibilité de la documentation mise à disposition des organismes. L'ensemble de ces documents sont accessibles en version numérique sur le site.

- **La création de vidéos pédagogiques et de témoignages d'organismes**

Pour diffusion sur le site, dans les newsletters, sur les réseaux sociaux et en campagnes média, plusieurs vidéos ont été réalisées :

- **Le lancement d'une newsletter bimestrielle des organismes agréés et flashs spéciaux d'information**

► LA SENSIBILISATION DE NOUVEAUX ORGANISMES

L'année 2016 a été l'occasion d'initier un nouveau mode de communication avec les organismes, en allant à leur rencontre de façon plus massifiée avec une démarche de prospection et de sensibilisation de nouvelles structures éligibles. Des « Boost secteurs » ont été définis sur des secteurs à fort potentiel pour le développement de l'offre : secteur associatif, collectivités territoriales, secteur médicosocial. Avec deux objectifs, la « prospection pure » de nouveaux organismes n'ayant jamais été en contact avec le Service Civique et « l'aide au déploiement réseau » dans les structures affiliées à des organismes déjà agréés. Cela s'est traduit par les actions suivantes :

- **Des événementiels sectoriels**

- Avec une visibilité sur des salons et congrès professionnels (Rassemblement des bénévoles, Forum de recrutement avec le Mouvement associatif, Forum des Associations, Congrès de la FEHAP)
- Une journée d'information sur le Service Civique dans les associations créées par l'Agence du Service

- **Des actions relationnelles et personnalisées pour initier de nouveaux contacts et favoriser le déploiement**

- Définition de la stratégie éditoriale et de diffusion des newsletters du Service Civique.
- un « boost missions éducation » avec mise en avant ciblée en décembre 2016 de missions en page d'accueil jeunes et soutien en campagne d'achats de mots clés géo-localisée sur 3 académies présentant un déficit de candidats pour des missions dans l'éducation.
- Diffusion d'un kit de communication papier et numérique « santé » à toutes les Agences Régionales de Santé (ARS) en mai 2016.

► GROUPE DE RÉFLEXION ET ÉTUDE
« ORGANISMES » POUR PRÉPARER 2017

Un groupe de réflexion a été mis en place, ainsi qu'une enquête sur les organismes inscrits sur le site, afin d'alimenter les grands chantiers « organismes » transverses de l'Agence en 2016 et devant aboutir en 2017 sur la reconnaissance des organismes agréés et sur les nouveaux services dématérialisés.

- **Un groupe de réflexion sur la valorisation de l'engagement des organismes**

Dans l'objectif de valoriser et reconnaître l'engagement des organismes, l'Agence a initié à l'automne 2016 un travail de réflexion avec plusieurs organismes agréés : La Ligue de l'Enseignement, La Croix-Rouge, l'Education nationale, la Fehap, Pôle Emploi, Unis-Cités... Les travaux ont porté sur :

- la contribution des organismes à faire connaître et à développer le Service Civique dans leur structure et auprès de leurs publics ;
- les valeurs fondamentales auxquelles les organismes adhèrent en mettant en place des missions de Service Civique ;
- la notoriété du Service Civique auprès des publics bénéficiaires et du grand public.

Le résultat de ce groupe de réflexion a été rendu public le 12 janvier 2017 lors de la conférence de rentrée du Service Civique. Il a abouti avec la création d'un signe distinctif de valorisation « cœur » reprenant les codes du logo sur le principe « Engagé avec le Service Civique », ainsi qu'un texte formulant les 8 fondamentaux du Service Civique. Ces éléments seront été diffusés en 2017 dans l'enceinte de tous les organismes d'accueil, notamment dans lieux de passage ouverts à leurs publics.

- **Une enquête Médiapost pour mieux connaître les usages des organismes agréés sur le site.**

Déjà réalisée en 2015 auprès des inscrits « jeunes » et « organismes » du site service-civique.gouv.fr, cette enquête Médiapost 2016 a pour objectifs , sur le volet « organismes », de mieux connaître les profils des organismes inscrits et leurs comportements de recherche de volontaires sur le site.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS²

- Une hausse conséquente du nombre d'organismes inscrits (+44%) et de missions publiées sur le site (+ 70%).
- Une fois la mission publiée sur le site, l'organisme met moins d'un mois à trouver son jeune volontaire – en moyenne 25 jours, et le site permet de maximiser les chances de trouver un volontaire.
- De manière générale, le site a un impact positif sur la mise en relation entre l'offre et la demande : si les postes non publiés sur le site sont pourvus à 60%, la publication sur le site permet d'atteindre 83% de postes pourvus.
- Toutefois, le recours au site par les organismes agréés reste à renforcer. Seuls 48% des organismes avec un agrément valide sur la période analysée ont utilisé le site pour publier leur mission.

² Méthodologie : l'étude Médiapost 2016 porte sur l'analyse des données extraites du site et des outils de gestion (ELISA / OSCAR) entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016, permettant le comparatif avec l'étude 2015, réalisée également sur la même période N-1, du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015.

FORMATION DES TUTEURS

Les tuteurs des volontaires en Service Civique accueillis dans les différents organismes doivent être formés afin de bien appréhender les tenants et les aboutissants du dispositif et permettre un accueil optimal des volontaires. En 2016, ce sont près de 10 000 tuteurs qui ont été formés.

Amélioration du suivi en cours

L'Agence a décidé de mettre en place un outil d'inscription en ligne (opérationnel début 2017) permettant d'identifier chaque tuteur et de visualiser son parcours de formation. Cet outil doit également permettre de donner une visibilité plus forte à l'offre de formation aux organismes d'accueil et ainsi augmenter le nombre de tuteurs formés contribuant à un développement qualitatif du Service Civique en phase avec son développement quantitatif.

Par ailleurs, l'Agence a mis en place un module de formation d'une demi-journée, adapté aux contraintes de disponibilité des tuteurs de volontaires accueillis par l'Education Nationale (plus grand pourvoyeur de volontaires) qui va permettre à ces tuteurs de suivre la formation.

Bilan des formations dispensées en 2016

2016	jan-juin	juil-sept	oct-déc	TOTAL
formations programmées	433	96	261	790
dont réalisées	335	75	208	618
taux d'annulation faute de participants	23	22	20	22
nombre de tuteurs formés	5 301	1 156	3 139	9 596
dont en base	3 676	919	2 113	6 708
dont approfondissement	1 625	200	1 026	2 851

Les volontaires en mission de Service Civique en 2016.

► UN NOMBRE DE VOLONTAIRES EN AUGMENTATION IMPORTANTE

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de contrats signés au cours de l'année (flux)	6 008	13 403	19 481	19 945	21 925	38 139	63 010
Jeunes encore en mission au 1 ^{er} janvier de l'année		5 730	10 402	13 778	12 912	14 202	28 727
Volontaires en mission dans l'année (stock)	6 008	19 133	29 883	33 723	34 837	52 341	91 737

Source : Elisa (données au 24 mai 2017)

Traitement : Agence du Service Civique

Si le succès du Service Civique au cours de l'année 2015 permet à ce dispositif de s'installer dans le paysage des politiques publiques en faveur de la jeunesse, en 2016 la dynamique des entrées dans le dispositif s'est nettement amplifiée. Près de 92 000 jeunes volontaires ont réalisés une mission de Service Civique en 2016 ce qui représente une augmentation de 75% sur un an. Cette accélération était souhaitée par le Gouvernement qui a alloué les moyens financiers nécessaires pour atteindre un objectif de 110 000 volontaires. Le taux de réalisation de cet objectif est de 84%. Pour atteindre cet objectif, l'Agence s'est appuyé sur le réseau associatif mais a aussi réussi à relever le défi du développement notamment via les grands programmes ministériels qui accueillent un nombre de jeunes volontaires important.

RÉPARTITION MENSUELLE DES ENTRÉES EN SERVICE CIVIQUE EN 2016



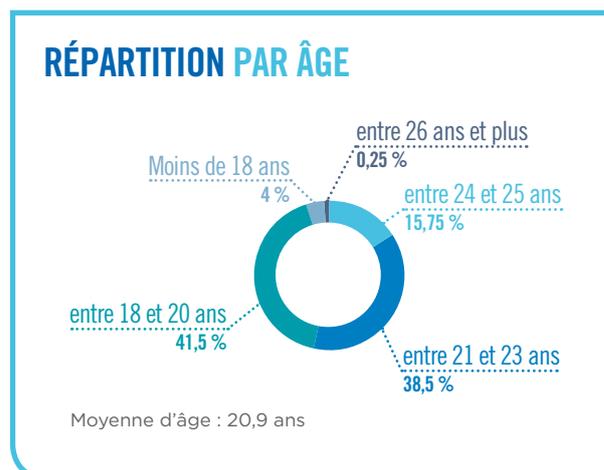
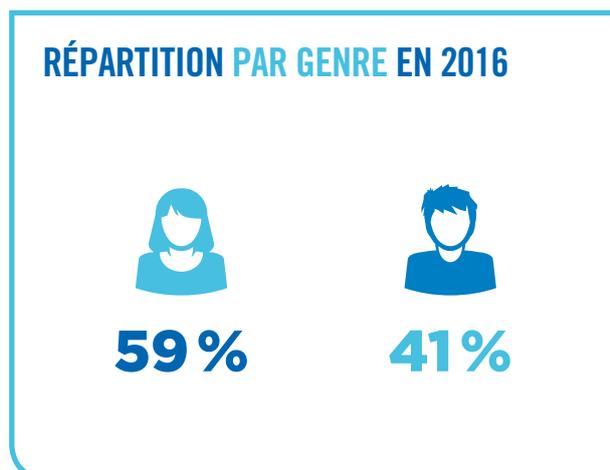
Source : Elisa (données au 8 avril 2017)

Traitement : Agence du Service Civique

Le nombre de volontaires entrant en mission de Service Civique à partir du 1^{er} janvier 2016 (flux) s'élève à plus de 63 000 jeunes. A l'instar des années précédentes, le recrutement des volontaires est réparti inégalement sur l'année : plus de 63% des volontaires, soit près des deux tiers, débutent leur mission de Service

Civique durant le dernier quadrimestre de l'année. Cette spécificité est due notamment au nombre important de missions réalisées dans les établissements scolaires et qui suivent logiquement ce calendrier. Par ailleurs, de manière générale, les jeunes volontaires restent calés sur ce rythme par habitude.

➤ LES CARACTÉRISTIQUES DES VOLONTAIRES : PLUTÔT STABLES MALGRÉ LA MONTÉE EN CHARGE!



NIVEAU DE FORMATION DES VOLONTAIRES À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE

	2016	
Supérieur au Bac	21 978	34,9%
Sortie avec un diplôme de niveau Bac+2 (III)	8 906	14,2%
Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+2 (I, II)	13 072	20,8%
Bac	25 077	39,8%
Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplôme (IV)	25 077	39,8%
Inférieur au Bac	15 880	25,2%
dont CAP-BEP validé (V)	4 828	7,7%
dont décrocheurs :	11 052	16%
Sortie en 3 ^e (Vbis)	2 124	3,4%
Sortie en cours de 1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6 ^e à 4 ^e) (VI)	675	1,1%
Sortie en cours de CAP-BEP avant la dernière année (Vbis)	760	1,2%
Sortie en cours de dernière année de CAP-BEP, sans valider de diplôme (V)	1 126	1,8%
Sortie en cours de seconde ou première (V)	2 180	3,5%
Sortie en cours de terminale ou Bac non validé (IV)	4 187	6,7%
Total général	62 935	100,0%

¹ Source : Elisa (données au 8 avril 2017) - Flux de volontaires en Service Civique en 2016. Traitement : Agence du Service Civique

SITUATION À L'ENTRÉE EN SERVICE CIVIQUE DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE



Demandeur d'emploi

47,7 %

30 051 volontaires



Etudiant

28,9 %

18 179 volontaires ↘



Inactif (hors étudiant)

19,8 %

12 444 volontaires ↗



Salarié

3,6 %

2 261 volontaires

- Majoration sur critères sociaux

9,3% des jeunes en SC en 2016 ont bénéficié de la majoration sur critère sociaux de leur indemnité de Service Civique. Parmi eux, 59,7% vivent dans un foyer bénéficiant du RSA et 40,3% bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur à l'échelon V ou VI.

- Handicap

Proportion des volontaires en situation de handicap : 1,1% en 2016 en augmentation importante (0,75 en 2015) malgré la montée en charge du dispositif.

Les jeunes ne sont pas dans l'obligation de déclarer leur situation de handicap (sauf s'ils ont plus de 25 ans) : ce chiffre pourrait être sous-estimé par rapport à la réalité.

- Des volontaires de 107 nationalités différentes

Les volontaires 2016 sont de 114 nationalités différentes. Sur les 63 000 engagés de Service Civique, 2 464 étaient de nationalité étrangère en 2016, soit 3,9% d'entre eux, ce qui représente une proposition légèrement inférieure à celle de 2015 (4%) et de 2014 (5,3%).

Entre 2010 et 2016, 139 nationalités ont été représentées dans le Service Civique (+4 en 2016). Les 10 nationalités les plus représentées sont l'Allemagne, l'Algérie, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, le Congo, l'Espagne, les Comores et Haïti.

Il s'agit en très grande partie de volontaires résidents en France, la réciprocité n'a concerné qu'une centaine de volontaire en 2016.

FOCUS : LES JEUNES AYANT RÉALISÉ UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

En 2016, le développement des missions à l'international a connu une forte progression. Après une progression de 25% pour les dernières années, le chiffre a doublé en 2016. Ainsi 1367 volontaires ont démarré une mission de Service Civique dont tout ou partie (minimum trois mois) s'est déroulé à l'étranger. La grande majorité des missions se déroulent en exclusivité à l'étranger mais il est constaté une forte progression (18%) des missions se réalisant partiellement à l'étranger, favorisant l'accès à la mobilité pour les publics les plus éloignés. 131 organismes ont proposé des missions auprès de partenaires d'accueil à l'étranger, soit 48 organismes de plus qu'en 2015. Sur ce segment, il est également observé en 2016 une forte évolution des agréments locaux qui représentent 31% des contrats soit deux fois plus qu'en 2015.

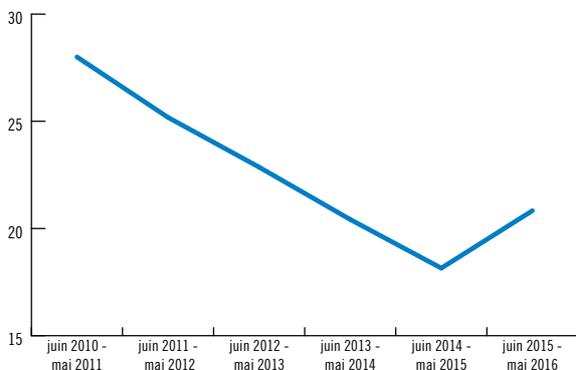
Ces missions se sont déroulées pour un tiers en Europe (28%) et pour deux tiers au-delà des frontières européennes (72%). Parmi les 94 pays concernés (soit 16 pays de plus qu'en 2015), une modification à la marge du classement des principaux pays d'accueil laisse l'Allemagne en tête des pays d'accueil, le Canada passe de la seconde à la 5^e position, le Sénégal se hisse en seconde position ex-aequo avec le Maroc, Israël devient le 4^e pays d'accueil. Concernant le profil des volontaires, il révèle une évolution avec une légère hausse du taux de jeunes peu ou pas qualifiés, ainsi qu'un âge plus bas qu'auparavant, équivalent au taux national. En 2016, 69 jeunes ayant moins d'opportunités (répondant à au moins un des trois critères : issus de quartier politique de la ville, ayant un niveau égal ou inférieur au bac, venant d'un foyer bénéficiant du RSA) sont partis à l'étranger dans le cadre de l'expérimentation européenne IVO4ALL (International volunteering opportunities for all), menée par l'Agence en partenariat avec France Volontaires et le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Les volontaires étrangers accueillis en France dans le cadre de la réciprocité

La mobilité se manifeste de plus en plus à travers l'accueil de volontaires étrangers. Ainsi en 2016, une centaine de jeunes européens ont été accueillis pour une mission en France, via le programme de volontariat franco-allemand, piloté par l'Office franco-allemand ou des projets transfrontaliers avec le Luxembourg et l'Italie. De plus, environ 150 jeunes non ressortissants de l'Union Européenne, en provenance d'une vingtaine de pays sont accueillis dans ce cadre. La plupart de ces jeunes viennent de pays ayant un dispositif de volontariat national et ont été accueillis par différents organismes soutenus par France Volontaires (associations, établissements publics, collectivités territoriales...).

FOCUS : LES RUPTURES DES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE

Part des missions rompues

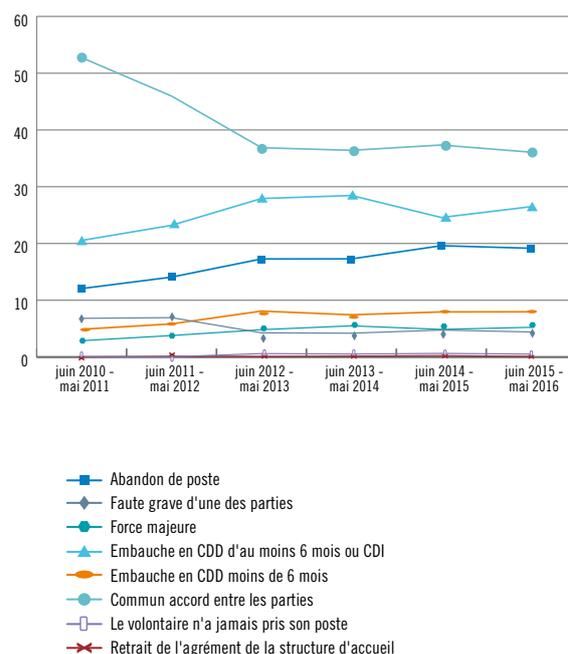


La montée en puissance du Service Civique, depuis 2014, semble s'être accompagnée d'une augmentation de la part des missions rompues pour l'année 2015-2016 quel que soit le motif. Il est cependant difficile de confirmer cette tendance, les missions débutées à partir de mai 2016 n'étant pas encore toutes achevées.

Concernant les motifs de rupture, mise à part une forte baisse de la catégorie « commun accord entre les parties » les deux premières années, qui peut avant tout traduire une meilleure gestion de la base de données, on observe que la catégorie « abandon de poste » a régulièrement augmenté depuis le lancement du dispositif. Les embauches (pour des contrats courts et longs) ont augmenté les trois premières années, mais

fluctuent depuis entre 32 et 35% des motifs de ruptures. À l'inverse la catégorie « faute grave du volontaire » qui représentait près de 7% des ruptures les deux premières années, s'est depuis stabilisée autour de 4%. Les autres motifs, plus marginaux ne connaissent pas d'évolution notable.

Évolution des motifs de rupture



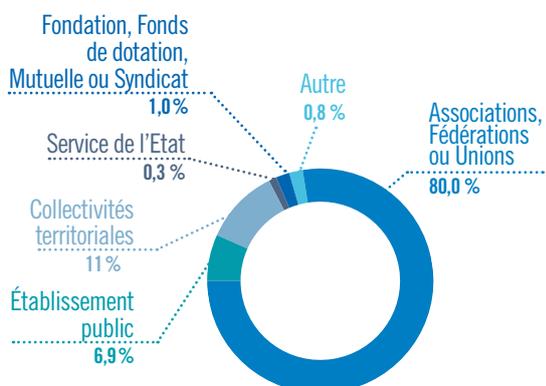
Caractéristiques des organismes d'accueil en 2016

NOMBRE D'ORGANISMES AGRÉÉS PAR TYPE D'ORGANISME

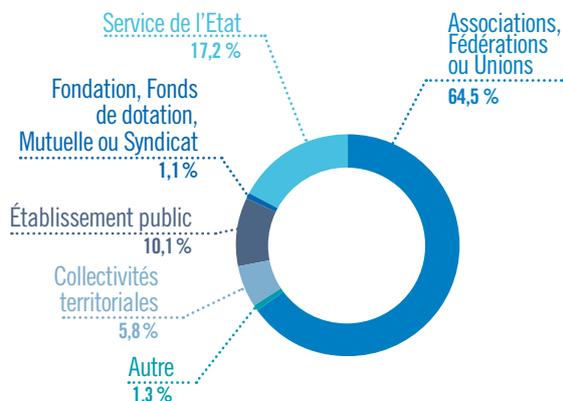
Type d'organisme	Nombre d'organismes agréés en 2016	Part	Nombre moyens de jeunes agréés
Associations, Fédérations ou Unions	7 382	80,0%	7,3
Etablissements publics	634	6,9%	13,2
Collectivités territoriales	1 025	11,1%	5,5
Services de l'Etat	25	0,3%	544,3
Fondation, Fonds de dotation, Mutuelle ou Syndicat	93	1,0%	14,5
Autre	71	0,8%	6,5
Total général	9 230	100,0%	9,0

Source : OSCAR au 24 mai 2017
 Traitement : Agence du Service Civique

NOMBRE D'ORGANISMES AGRÉÉS EN 2016



NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS EN 2016

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ACCUEILLIS EN 2016 (FLUX)
EN FONCTION DU TYPE D'ORGANISME

Type d'organisme	Nombre de jeunes accueillis	Part	Nombre moyen de jeunes accueillis
Associations, Fédérations ou Unions	40 620	64,5%	6,2
Autre	747	1,2%	7,7
Collectivités territoriales	3 646	5,8%	4,7
Etablissement public	6 379	10,1%	11,0
Fondation, Fonds de dotation, Mutuelle ou Syndicat	722	1,1%	9,6
Service de l'Etat	10 821	17,2%	541,1
Total général	62 935	100,0%	7,8

Source : OSCAR au 24 mai 2017

Traitement : Agence du Service Civique

RÉPARTITION DES ORGANISMES
EN FONCTION DU NOMBRE DE VOLONTAIRES ACCUEILLIS EN 2016

	Répartition en nombre d'organismes	Répartition en nombre de jeunes accueillis
Un volontaire	41,1%	5,3%
Entre 2 et 5 volontaires	45,0%	15,9%
Entre 6 et 10 volontaires	7,5%	7,3%
Entre 11 et 50 volontaires	5,1%	13,3%
Entre 51 et 100 volontaires	0,7%	6,4%
Entre 101 et 500 volontaires	0,6%	15,6%
Plus de 500 volontaires	0,1%	36,1%

Source : OSCAR au 24 mai 2017

Traitement : Agence du Service Civique

Il est intéressant de noter qu'en 2016, 86% des organismes agréés pour 1 à 5 postes de volontaires en Service Civique n'accueillent que 21% de l'ensemble des volontaires. A l'inverse, 0,1% des organismes agréés accueillent 36,1 % des volontaires. Il s'agit bien ici des organismes agréés qui peuvent, dans le cadre de l'intermédiation, mettre à disposition des volontaires dans des structures plus petites.

Conforter le pilotage et l'évaluation du Service Civique

Le pilotage territorial du Service Civique

► UNE ANNÉE 2016 MARQUÉE PAR DES RÉORGANISATIONS ADMINISTRATIVES DANS UN CONTEXTE DE MONTÉE EN CHARGE DU SERVICE CIVIQUE

- Une montée en charge du Service Civique confirmée en 2016 et accompagnée par des services à effectif constant
La Loi de Finances Initiale (LFI) du Projet de Loi de Finances (PLF) 2016 fixait dès la fin 2015 un objectif d'accueil de 110 000 volontaires. Cet objectif s'est inscrit dans une perspective de plus grande ampleur, avec l'annonce du Président de la République, généraliser le Service Civique à l'horizon 2018 (soit un objectif de 350 000 volontaires par an) dans ses vœux aux forces de l'engagement, le 11 janvier 2016.

Une première instruction, datée, du 14 janvier 2016, a présenté aux délégués territoriaux de l'ASC les objectifs et les orientations stratégiques pour l'année 2016, tout en annonçant qu'une seconde instruction viendrait la compléter pour tenir compte des annonces du Président de la République. Cette dernière a permis de mobiliser rapidement les délégués territoriaux autour de 2 objectifs :

- viser à minima un doublement du nombre de volontaires dans tous les territoires par rapport à 2015 quel que soit le type d'agrément, national ou local
- atteindre les objectifs en nombre de postes le plus rapidement possible, et demander des dotations complémentaires en cours d'année sans attendre le dernier trimestre.

Cette montée en charge a été accompagnée à effectif constant en 2015 et 2016, et dans un contexte de réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

- La réforme de l'organisation territoriale de l'Etat : une réforme qui a conforté le rôle de pilote du niveau régional et de mise en œuvre du niveau départemental

Le Gouvernement a engagé une réforme importante de l'organisation territoriale de la République qui s'est traduite par la refonte de la carte des régions (13 régions métropolitaines au lieu de 22) et corrélativement, une transformation de l'organisation des services de l'Etat en région.

Cette réforme a confirmé le rôle de pilote du niveau régional et de mise en œuvre opérationnelle du niveau départemental, qui était le choix d'animation du réseau des référents retenu par l'Agence depuis sa création. La réforme est donc venue conforter le modèle de collaboration de l'Agence avec les services territoriaux.

Dans la majorité des nouvelles régions, les DRJSCS ont choisi de ne nommer qu'un référent SC régional, ce qui a nécessité, dans les anciennes régions, un changement important dans la pratique professionnelle des référents régionaux.

- La départementalisation de l'agrément

La réforme des régions qui a eu lieu le 1^{er} janvier 2016 préconisait de conforter le niveau départemental dans son rôle d'échelon de proximité et de renforcer le rôle stratégique du régional.

Le décret du 9 février 2016 a autorisé les préfets de département à signer les agréments de Service Civique et du volontariat associatif relevant du niveau départemental. Ce décret a eu des conséquences en matière de transfert de la charge administrative des DRJSCS vers les DDCS et de compatibilité des outils entre les services déconcentrés et l'Agence.

► L'APPUI DE L'AGENCE AU RÉSEAU TERRITORIAL

- Un plan d'accompagnement des services territoriaux au second semestre 2016

Depuis l'origine du Service Civique en 2010, les activités du réseau se sont progressivement intensifiées et complexifiées, et tout particulièrement en 2016.

Pour aider les équipes et, notamment, appuyer le développement au plan technique, l'Agence a conçu un plan d'accompagnement présenté au sein de la seconde instruction de l'année 2016. Ce plan d'accompagnement, décliné en 6 axes, comportait 25 mesures parmi lesquelles :

- le lancement d'une mission d'appui au réseau pour intervenir en renfort des équipes régionales et au plus près des équipes départementales qui a permis le recrutement de 4 chargés de mission mobile ;
- la réalisation de tutoriels permettant de présenter efficacement les outils de gestion et de pilotage du programme à l'ensemble des équipes et qui ont été présentés lors de formations dédiées organisées dès la rentrée scolaire 2016 ;
- le lancement d'appels à projets régionaux permettant de soutenir financièrement un projet d'accompagnement innovant d'appui à la généralisation du Service Civique à hauteur de 40 000€ par région ;
- la réalisation d'un guide pratique pour le développement du Service Civique dans les ministères, ses services déconcentrés et opérateurs, en complément de la collection existante ;
- un envoi d'outils de communication complémentaires ;
- une dématérialisation des échanges relatifs à l'agrément de Service Civique.

Ces mesures ont toutes été réalisées dans des délais très contraints³.

- Une animation territoriale dans la continuité des actions initiées en 2015

Un pilotage des objectifs régulièrement partagé

Pour sécuriser le développement, l'Agence a partagé, dès juin 2015, le suivi des résultats avec les délégués territoriaux par l'envoi d'une fiche régionale de pilotage qui reprenait sous une forme concrète les termes des instructions. En 2016, cette fiche de pilotage a décliné pour chaque région l'avancement des objectifs par département.

Un partage d'informations en continu

- ◆ Mise à jour régulière d'un espace collaboratif (informations sur la mise en place des programmes territoriaux)
- ◆ La lettre d'information mensuelle des référents Service Civique (LIRe) pour faciliter et optimiser la transmission des nombreuses actualités et informations relatives au SC.

Des rencontres régulières ASC/ réseau pour garantir l'alignement stratégique

Ces temps de rencontre et d'échanges (2 sessions en 2016) ont notamment permis de présenter le bilan 2015 et d'en tirer les grands enseignements, de présenter et d'explicitier les priorités de l'Agence pour 2016, de faire un point de mi-parcours et de travailler en atelier à l'amélioration des actions pour atteindre les résultats.

Enfin, l'Agence a poursuivi son action de formation des référents du Service Civique par l'inscription de formations au plan national de formation et a également multiplié l'accompagnement de proximité en participant à de nombreuses réunions régionales ou départementales.

- Renforcer les équipes du réseau en 2017

Parallèlement au plan d'accompagnement aux services territoriaux, plusieurs actions ont été conduites pour préparer 2017, dès 2016.

L'Agence, soutenue par la DJEPVA et la DFAS, a mis en œuvre les orientations prises lors des arbitrages budgétaires de juin 2016 entre le ministère chargé de la jeunesse et celui du Budget pour affecter des moyens humains supplémentaires dans les services déconcentrés. Cet arbitrage favorable en faveur de cette politique publique s'est traduite par une affectation de 50 ETP complémentaires.

Le déploiement des 50 postes a été discuté en dialogues de gestion en fin d'année 2016. Afin de cadrer les échanges, l'Agence, la DJEPVA et la DRH du ministère

se sont entendues sur une ventilation de 25 ETP aux DR métropolitaines, 5 postes pour les DOM et 20 postes en départements.

► UNE MOBILISATION EFFICACE DU RÉSEAU

- Une nouvelle gouvernance territoriale pour piloter la stratégie de développement régional

Pour formaliser le cadre de la montée en charge du dispositif et asseoir leur stratégie régionale, toutes les régions ont préparé des plans de développement et les ont présentés devant les Préfets de région.

Ces plans ont mobilisé les acteurs locaux autour de 2 axes principaux :

- ◆ L'augmentation des missions agréées au plan local ;
- ◆ La contribution au développement national piloté par l'Agence.

- Une mobilisation qui a permis de développer des initiatives locales efficaces

Dans des secteurs à fort potentiel de développement

- Organisation de réunions d'information en partenariat avec le CNFPT dans toutes les régions
- Des partenariats efficaces avec les ARS

En Bretagne, organisation de 4 temps forts en département, (près de 200 établissements de santé et médico-sociaux y ont participé).

En Ile-de-France, la FHF anime et coordonne dans le cadre d'un agrément par intermédiation, l'accueil de près de 300 jeunes volontaires en Service Civique mis à disposition des établissements adhérents au réseau.

Des expérimentations locales en matière de développement territorial

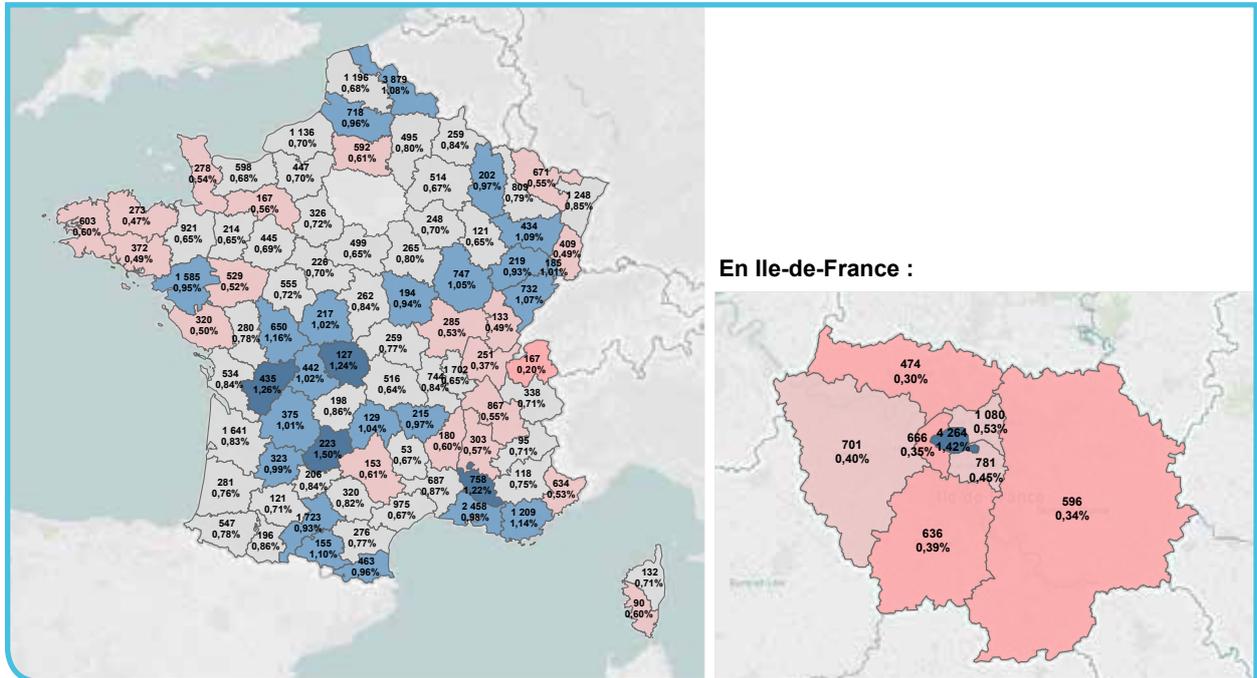
12 des 13 régions métropolitaines et 2 DOM ont élargé sur les crédits dédiés au développement territorial en 2016.

En Pays-de-la-Loire, ces crédits ont financé le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) pour organiser la promotion du dispositif à travers tous les territoires pour mettre davantage en adéquation l'offre et la demande et plus précisément promouvoir l'offre de missions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Occitanie, les projets financés portent notamment sur le diagnostic et le développement du Service Civique dans des bassins de vie caractérisés (QPV, zones rurales, zones frontalières...)

³Cf bilan plan d'accompagnement des services territoriaux

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ACCUEILLIS EN 2016 PAR DÉPARTEMENT ET PART PARI MI L'ENSEMBLE DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE



Source : ELISA au 8.04.2017

- Une mobilisation qui a largement contribué à la hausse d'accueils de volontaires

La modernisation des systèmes d'information de l'Agence

- Au titre des projets de modernisation du SI
Le schéma directeur du système d'information (SDSI) de l'agence pour la période 2016 – 2018 se concentre sur deux des trois axes structurant le système d'information (SI) de l'agence :

- un axe externe centré sur les services aux usagers des applications informatiques déployées par l'agence
- un axe interne centré sur les services proposés aux agents dans l'exercice de leurs missions.

Dans le cadre d'un suivi efficace du schéma directeur, trois objectifs prioritaires ont été identifiés et retenus :

- une optimisation de l'offre de service pour l'utilisateur externe (les jeunes et les organismes),
- une meilleure valorisation des données produites par le SI en vue d'assurer une efficacité dans la prise de décision,
- une amélioration du confort d'utilisation des applications informatiques pour les agents et les usagers externes.

Le premier semestre 2016 a été consacré à la finalisation des travaux d'urbanisation du SI réalisés avec une contribution de la DSI des ministères sociaux. Ces travaux ont permis d'élaborer le SDSI et d'identifier les projets informatiques et la trajectoire de mise en œuvre.

Le deuxième semestre 2016 a été ainsi consacré au lancement du projet de dématérialisation de la demande d'agrément et plus précisément de l'organisation des ateliers de recueils de besoins en vue de la production d'un dossier de spécifications fonctionnelles générales. Parallèlement, la procédure de sélection d'un outil « ESB » a été initiée, et la phase de recueil des besoins et de cartographie de l'existant du projet « Entrepôt de données » a été réalisée au cours du dernier trimestre. Les travaux de construction et de mise en place du dossier en ligne sur le Site internet de la demande d'agrément, du dispositif « ESB » et de l'entrepôt de données ont finalement été reportés à la phase 2 de la trajectoire (année 2017).

- Au titre des projets de maintien en conditions opérationnelles de l'existant

En marge des projets de modernisation du SI, les applications informatiques existantes ont fait l'objet d'améliorations fonctionnelles et techniques pour s'adapter à la croissance forte et continue des usagers qui s'est amorcée depuis 2015.

Le Site internet

Une importante fonctionnalité relative à la gestion multiple des comptes a été mise en service permettant aux organismes agréés de gérer plus efficacement leur réseau d'établissements secondaires. Concernant les opérations techniques majeures réalisées, un chantier important de nettoyage de la base de données a permis la suppression des doublons créés à la suite des saisies

multiples de demandes de comptes, le ré appariement des comptes fantômes d'établissements secondaires avec leur réseau. En outre, dans l'attente de la mise en œuvre du système « ESB », il a été mis en place un dispositif de déversement dans le Site internet des données relatives à la mise à jour des agréments créés dans Oscar.

Les relations de gestion avec l'Agence des Services et de paiements

L'article R.121-50 du Code du Service National confie à l'Agence de services et de paiement (ASP) la procédure de gestion relative aux aides accordées aux personnes volontaires, à la protection sociale des volontaires et aux aides servies aux organismes d'accueil, dans le cadre du Service Civique.

Les modalités de cette gestion sont précisées dans une convention entre l'ASC et l'ASP qui devra être revue d'ici la fin de l'année 2017, ce document confie à cette dernière le soin :

- d'enregistrer et de contrôler les agréments d'engagement de Service Civique accordés par l'ASC et ses délégués territoriaux,
- de contrôler que l'accueil d'un jeune volontaire en Service Civique par un organisme se situe bien dans le cadre du quota de mois/jeune prévu dans l'agrément transmis, et de contrôler également la cohérence des dates de réalisation de la mission,
- sur la base de ces vérifications, de procéder au versement mensuel de :
 - l'indemnité au volontaire, établie sur la base d'un montant forfaitaire fixe, majoré le cas échéant,
 - la subvention à la structure d'accueil établie sur la base d'un montant forfaitaire fixe,
 - la dotation compensatoire à la structure d'accueil dans le cas de missions réalisées à l'étranger,
- de procéder au versement à la structure d'accueil de l'aide pour l'organisation de la formation civique et citoyenne, au terme du deuxième mois de réalisation effective de la mission du volontaire,
- de verser chaque trimestre, pour le compte de l'ASC, l'ensemble des cotisations sociales à l'URSSAF.

Évaluation du dispositif

► LE SUIVI ACTUEL

L'Agence a, ces dernières années, réalisé plusieurs travaux et esquissé une structuration de sa politique d'études et d'évaluation, par le biais d'un comité d'évaluation, émanation du comité stratégique, instance de gouvernance du Service Civique.

Ce groupe de travail, s'est réuni au cours des années 2014 et 2015, a permis de planifier plusieurs travaux d'évaluation et de recueillir les travaux réalisés par les grands réseaux partenaires du Service civique.

Ces travaux ont été construits autour de trois publics-cibles (les jeunes, les organismes et les bénéficiaires)

et ont permis de recueillir de nombreuses informations, en premier lieu sur les volontaires, leurs caractéristiques, leurs motivations, leurs satisfactions et leurs trajectoires postérieures au Service Civique. Des sondages et enquêtes d'opinion ont porté sur les volontaires et sur les jeunes en général documentant le potentiel de croissance du Service Civique (part des jeunes intéressés), ainsi que les types d'engagement des jeunes et leurs attentes.

Deux travaux ont été réalisés sur les structures : l'un, qualitatif, a porté sur des structures du secteur médico-social dans l'ancienne région du Nord-Pas de Calais (enquête Plein Sens) ; l'autre a porté sur la base des organismes qui ont déposé des offres sur le site (Mediapost, 2015). Enfin, les effets du Service Civique sur les bénéficiaires ont été abordés dans l'enquête Plein Sens.

Les rapports des enquêtes précitées sont disponibles en ligne sur le site internet du Service Civique (www.service-civique.gouv.fr).

► PROJET DU DÉVELOPPEMENT DE LA FONCTION ÉTABLI EN 2016

Au cours de l'année 2016 l'Agence a entamé, en liaison informelle avec ses tutelles, une réflexion sur un dispositif d'évaluation et d'études partenarial couvrant l'ensemble des problématiques du Service Civique. L'objectif est de réussir à déterminer et mieux comprendre comment le Service Civique s'insère dans le parcours personnel et professionnel des jeunes mais aussi les effets de la mission de Service Civique sur leurs parcours. Dans ce contexte, un programme de travail, étalé sur deux ans, s'est proposé d'approfondir les connaissances actuelles en lançant de nouvelles études. Des enquêtes qualitatives enrichies de l'exploitation des données de l'Agence sur les volontaires et l'ensemble des jeunes seront réalisées dans un premier temps par l'Agence pour creuser les motivations, les projets et les expériences des jeunes.

L'année 2017 sera consacrée :

- à la validation d'un programme d'étude et d'évaluation par un comité scientifique constitué de représentants de la statistique publique, de l'administration, de chercheurs et d'experts de la jeunesse et de l'engagement.
- à la formalisation d'un cadre d'évaluation de cette politique publique notamment auprès d'organismes de statistiques publiques tels que de la DARES ou l'INJEP mais aussi de laboratoires.

Sans préjuger des orientations définitives qui seront retenues en 2017, des enquêtes qualitatives complémentaires pourront être réalisées auprès des organismes de différents secteurs d'activité relatives à la qualité des missions

réalisées dans les différents types d'organismes mais aussi aux structures qui ne sont pas encore suffisamment engagées dans le dispositif.

Dans un deuxième temps, des travaux plus approfondis, comme la production de monographies sur des organismes ou sur des territoires (commune, quartiers...), des enquêtes plus larges sur les jeunes ou les anciens volontaires ou le suivi d'une cohorte de jeunes pour mesu-

rer plus effectivement l'impact du Service Civique seront menés au sein d'un conseil scientifique. Ces différentes enquêtes permettront de suivre l'intégralité du dispositif, depuis l'entrée des jeunes dans leurs missions de Service Civique jusqu'à quelques années après leurs sorties. L'objectif final serait d'obtenir une évaluation du « retour sur investissement » du Service Civique.



XII - UN SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL ACCESSIBLE À TOUS LES JEUNES

Susciter les candidatures des jeunes et mieux y répondre

La stratégie de communication auprès des jeunes

Vers l'installation de la notoriété du Service Civique pour un recrutement plus personnalisé et plus ciblé des jeunes de 16 à 25 ans.

Dans la continuité de la stratégie de communication conduite depuis 2010, les actions réalisées en 2016 auprès des jeunes de 16 à 25 ans continuent de s'articuler autour de deux axes :

- un axe « notoriété » du Service Civique
- un axe « recrutement » pour soutenir l'objectif de 110 000 volontaires engagés en 2016,

Aussi, les actions de communication 2016 ont été marquées par trois nouveautés :

- l'installation d'une identité visuelle forte, plus institutionnelle, valorisant un engagement citoyen utile à tous, présentant différents domaines de missions et reprenant le claim incitatif « Faites le Saut » ;
- une communication digitale accrue avec une ligne éditoriale claire, riche et réactive sur les réseaux sociaux très en phase avec les attentes des communautés sociales du Service Civique ;
- le lancement de nouvelles actions marketing pour installer une relation plus personnelle et ciblée auprès des jeunes qui s'inscrivent sur le site.

- Un plan de communication pour développer la notoriété du Service Civique auprès des jeunes et leur entourage

En février 2016, l'Agence a déployé une nouvelle identité visuelle, déclinée sur tous ses supports, avec un double objectif : favoriser l'engagement citoyen des jeunes et inciter les organismes à but non lucratif ou de droit public

à accueillir ces jeunes. Le logo « crayonné » a été remplacé par un logo aux couleurs tranchées, rouge et bleu, le bleu identifiant l'univers des jeunes, le rouge représentant les organismes. Le logo est accompagné d'une nouvelle signature « Une mission pour chacun au service de tous ». Celle-ci symbolise le bénéfice que le Service Civique représente pour tous : pour les volontaires, pour les organismes d'accueil et pour la société.

Une nouvelle campagne de visibilité pour passer à l'action et mettant en valeur les domaines et contenus de mission

La nouvelle identité visuelle du Service Civique a été accompagnée par une large campagne de lancement à la même période, ciblant les jeunes et le grand public par diffusion de la vidéo emblématique de la campagne « Faites le saut » de 45 secondes sur Internet et en TV, complétée par de l'affichage en gare.

Porteuse entre autres des valeurs d'engagement, et de mixité sociale du Service Civique, cette campagne invite les jeunes et les structures pouvant devenir des organismes d'accueil à vivre l'expérience du Service Civique. Cette campagne a notamment permis d'enregistrer un pic d'activité record sur le site service-civique.gouv.fr en mars 2016 **avec plus de 1 150 000 visites**.

Déploiement de la campagne sur les contenus et supports de promotion à destination des jeunes

Le site Internet, pilier d'une information riche et détaillée pour les jeunes et leurs prescripteurs

Le site service-civique.gouv.fr est, depuis la création du dispositif en 2010, l'outil principal d'information et de recrutement des jeunes mettant en avant des té-

moignages de volontaires, des informations pratiques, les missions et permettant la mise en relation des jeunes avec les organismes d'accueil. Un espace Jeunes/volontaires (<http://www.service-civique.gouv.fr/jeunes-volontaires>) a été créé, avec une page d'accueil dédiée, et un parcours intuitif élaboré pour permettre d'accompagner le jeune lors des grandes étapes de son engagement.

L'animation des communautés jeunes sur les réseaux sociaux et inscrites sur le site

En 2015, l'Agence communiquait auprès de ses communautés à partir de Twitter et Facebook. En 2016, la communication online s'est étendue à un autre réseau, Instagram, lancé fin février à l'occasion de la nouvelle identité du Service Civique, et avec un concours photo. L'activité a été importante et continue tout au long de l'année, avec plusieurs temps forts relayés sur les trois plateformes.

Le compte Twitter

De mars 2012 au 31 décembre 2016, le compte a enregistré 9 028 abonnés et 5194 tweets ont été publiés.

La page Facebook

La page Facebook du Service Civique comptait 267 886 fans au 31 décembre 2016, contre 212 709 au 31 décembre 2015, soit une progression de +26% de fans. 356 posts ont été publiés tout au long de l'année.

Le compte Instagram

Le compte Instagram du Service Civique a été lancé fin février 2016. Au 31 décembre 2016, le compte Instagram est suivi par 2 150 personnes et 296 photos et vidéos ont été publiées avec une augmentation de +51% de fans par rapport décembre 2015.

La Newsletter des volontaires

Lancée en novembre 2013 et destinée aux volontaires en mission et anciens volontaires, la newsletter mensuelle « Volontairement vôtre » a été envoyée en moyenne à plus de 105 000 contacts, avec un taux d'ouverture de l'ordre de 30% et un taux de clic de 1,4%.

- **Un plan de recrutement de plus en plus affiné pour inciter le maximum de jeunes à trouver leur mission**

En 2016, l'Agence a poursuivi sa stratégie de recrutement adossée à des actions digitales adressées de façon de plus en plus personnalisée pour inciter

à s'engager. Cette stratégie reste complémentaire des actions par exemple conduites lors de la sensibilisation systématique sur le Service Civique pendant les Journées Défense et Citoyenneté ou à l'occasion des présences sur des salons d'orientation.

Par ailleurs, sur certains temps forts de communication, le grand public a été ciblé aussi afin de sensibiliser également les prescripteurs potentiels importants, tels que les parents, enseignants.

Des campagnes média amplifiées pour assurer un nombre suffisants de candidatures sur le site.

Pour soutenir le recrutement des jeunes, les actions médias de recrutement s'articulent de la même façon qu'en 2015, en capitalisant sur l'historique et les résultats des campagnes. L'objectif est de favoriser l'inscription des jeunes ainsi que leur candidature sur le site à des moments propices d'orientation dans le cycle scolaire.

On note en 2016 une légère diminution de la contribution de l'achat média sur le volume total de candidatures sur le site, un signe plutôt positif car d'autres leviers ont été activés par l'Agence, notamment avec les réseaux sociaux et des tests d'activation en marketing direct.

Ces leviers d'activation du recrutement pour acquérir de nouveaux profils jeunes seront développés et approfondis en 2017, pour atteindre l'objectif fixé à 150 000 jeunes.

Une enquête Médiapost pour mieux connaître les usages des jeunes inscrits sur le site. Le « volet jeune » de l'enquête Médiapost 2016 déjà réalisée en 2015 a pour objectifs d'appréhender les comportements des jeunes en recherche de mission sur le site et de définir les leviers d'activation sur le site pour favoriser leur recherche et leur entrée en mission.

En 2015, un constat fort était que les jeunes inscrits sur le site candidataient en majorité dans le mois qui suit leur inscription pour ensuite ne jamais revenir sur le site. Cette fois, un croisement avec les données de gestion a permis également d'établir le parcours type du jeune : de son inscription sur le site à son entrée en mission.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS⁴

- Le profil des inscrits n'a pas changé cette année : il s'agit d'une majorité des jeunes filles, âgées de 20 ans et disposant, pour les 2/3 qui le renseignent, d'un niveau BAC ou inférieur. Les inscrits sont issus de toutes les régions de France, néanmoins 5 sont fortement sur-représentées : La Haute-Normandie, Le Nord Pas de Calais, Le Languedoc Roussillon, l'Alsace et la Lorraine.
- Les jeunes inscrits déposent en majorité leur 1^{er} candidature dans les 9 jours suivant leur inscription et entrent en mission 2 mois après.
- Ils envoient un peu plus de candidatures que l'année dernière (3,6) et 78% des candidatures se concentrent sur des missions solidarité, éducation et culture.
- Leurs parcours « jeune » en synthèse sur le site :
 - 95% de jeunes inscrits dans le cœur de cible des 16/25 ans (stable)
 - 91% finalisent leur inscription sur le site (vs 89% en 2015)
 - 58% déposent au moins une candidature (vs 55% en 2015)
 - 27% obtiennent une réponse de la part de l'organisme via le site (vs 21% en 2015)
 - 12% obtiennent une réponse positive (vs 8% en 2015)
 - A minima 11% des inscrits sont entrés en mission suite à leur recherche sur le site

⁴ Méthodologie : l'étude Médiapost 2016 porte sur l'analyse des données extraites du site et des outils de gestion (ELISA / OSCAR) entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016, permettant le comparatif avec l'étude 2015, réalisée également sur la même période N-1, du 1^{er} octobre au 2014 au 30 septembre 2015.

Lancement de chantiers marketing favorisant le retour sur le site et la candidature des jeunes sur le site

Les actions mises en place en 2016 visent à favoriser la collecte des contacts « jeunes » dès la 1^{re} visite sur le site », réactiver les contacts « jeunes » déjà existants et faciliter le parcours de recherche de mission.

De nouvelles actions de terrain à la rencontre des jeunes

Si le premier canal de recrutement des jeunes reste le site Internet, la rencontre directe avec les jeunes sur le terrain constitue un levier important. En 2016, le Service Civique, au niveau national mais également local, a par-

ticipé régulièrement à des forums et autres rassemblements, pour asseoir la notoriété du Service Civique mais aussi sensibiliser les jeunes grâce aux discours « pair à pair » impactant que tiennent des jeunes volontaires sollicités pour venir apporter leur témoignage.

En 2016, l'Agence a participé notamment à plusieurs salons dédiés aux jeunes et à leur entourage dont Salon de l'éducation, 1^{er} salon d'orientation des jeunes, en novembre 2016 .

• Les relations presse

Une présence constante et croissante dans les médias

Le dispositif du Service Civique a bénéficié d'une très bonne présence dans l'ensemble des médias français (plus de 6 500 articles citant directement le Service Civique sur les seuls 6 derniers mois en 2016, dont 95% de tonalité positive et/ou neutre), soit l'équivalent de 27,2 M€ en achat d'espace et de 249 M de contacts (source Kantar).

L'Agence sollicite en effet régulièrement les rédactions pour les informer de ses actions et de son actualité tout au long de l'année. L'Agence a ainsi proposé une quinzaine de communiqués et/ou dossiers de presse en 2016, permettant près de 202 retombées dans des médias à très forte audience : Le Monde, Le Figaro, Ouest France, Les Echos, France Inter, France Info, France culture, RTL, Europe 1, Skyrock LCI, France 5, ...

La presse quotidienne nationale représente en 2016 une part de 22% de la totalité des articles consacrés au Service Civique, cette dernière se fait le relais systématique du Service Civique avec une multitude d'articles consacrés aux portraits de volontaires, aux missions de Service Civique, mettant en avant des témoignages de jeunes volontaires sur l'ensemble du territoire national (61% des articles).

La presse spécialisée traite désormais également du Service Civique en lien avec les secteurs du médico-social et des collectivités territoriales initiés par l'Agence (17% des articles 2016).

L'année 2016 a permis un traitement plus qualitatif du Service Civique : la presse est ainsi plus réceptive aux prises de paroles spontanées des portes parole de l'Agence ainsi que sur le sujet du Service Civique.

• Bilan de la notoriété et du recrutement sur le site pour préparer 2017

Synthèse du baromètre de notoriété annuel réalisé auprès des jeunes et du grand public⁵ (IFOP).

Pour la deuxième année consécutive, l'Agence a mandaté l'Ifop pour conduire une étude auprès des jeunes de 16 à 25 ans permettant de mesurer la connaissance

⁵Le Baromètre de notoriété IFOP a été réalisé en octobre 2015 puis en octobre 2016. En 2016 il s'appuie pour le volet « notoriété jeune » sur un échantillon élargi de 1 503 jeunes représentatifs de la population française âgée 16 à 25 ans ; et pour le volet « notoriété grand public » ajouté en 2016 d'un échantillon de 1 500 personnes, représentatif de la population française âgée de 26 ans et plus.

du Service Civique et de ses modalités, de cerner les représentations qui lui sont associées et d'identifier les leviers et les freins à sa réalisation. Elle a choisi cette année en plus d'élargir le champ de l'étude en interrogeant parallèlement les personnes plus âgées.

Les résultats de l'étude témoignent cette année d'une montée en puissance du Service Civique dont

le taux de pénétration dans la population française est de plus en plus grand, que ce soit auprès des jeunes de 16/25 ans éligibles ou auprès de leurs aînés. Les représentations associées au dispositif sont en outre très positives – davantage que par le passé auprès des 16-25 ans, alors que les politiques se sont pourtant emparés du sujet et auraient pu engendrer des crispations ou des réticences à son évocation.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

- **Un intérêt croissant** et une généralisation des connaissances détaillées sur le Service Civique avec 94% des jeunes de 16 à 25 ans et 94% des personnes âgées de 26 ans et plus déclarant en avoir entendu parler. Cette connaissance, stimulée en partie par la Journée Défense et Citoyenneté chez les jeunes, se vérifie au travers des représentations détaillées du dispositif.
- **Des motivations stables.** Comme en 2015, les jeunes voient trois finalités principales au Service Civique : un moyen d'acquérir de l'expérience qui pourrait servir dans le parcours professionnel (29% de citations), un moyen d'être utile aux autres (26%) ou un moyen de s'engager socialement (25%). Leurs aînés l'imaginent en revanche surtout comme un moyen d'acquérir de l'expérience utile dans les milieux professionnels (37%) et dans une moindre mesure comme un moyen pour les jeunes d'aider la communauté nationale (31%).
- **Des freins au développement du service civique qui évoluent.** Alors que le Service Civique intéresse de plus en plus de jeunes, le fait d'exercer une activité professionnelle apparaît ainsi en première position (29% de citations), alors que le principal obstacle recensé en 2015 était la difficulté à inscrire le Service Civique dans un projet d'études.
- Pour ces raisons, la valorisation et la reconnaissance du Service Civique par les entreprises constitue ainsi l'une des clés pour une extension du Service Civique à une plus grande échelle. Il s'agit d'ailleurs de la piste la plus citée par les jeunes.

Synthèse des indicateurs clés du site
En 2016, des tableaux de suivi mensuels des performances qualitative (nombre de pages vues et durée de visite par session, taux de rebond..) et quantitative (nombre de visites, d'inscriptions et de candidatures) du site ont été mis en place.

- juillet soutenu par une première campagne e-mailing conséquente notamment auprès des jeunes faisant leur JDC intéressés par le Service Civique
- septembre période de rentrée toujours favorable auprès des jeunes soutenue par le lancement de la vague de recrutement (de septembre à début décembre).

LES CHIFFRES CLÉS

- Pages vues 2016 :**
43 673 587 soit + 29% vs 2016 (33 871 054) ↗
- Visites 2016 :**
8 130 055 soit + 56% vs 2016 (5 213 491) ↗
- Nouveaux inscrits 2016 :**
177 162 soit + 17% vs 2016 (151 388) ↗
- Candidatures 2016 :**
588 017 soit +47% vs 2016 (400 704) ↗

Les visiteurs ne sont plus uniquement des jeunes en recherche de mission sur le site. Ainsi, les indicateurs d'inscription sur le site et de candidatures connaissent des progressions légèrement moins fortes que le trafic avec +17% d'inscrits jeunes et +39% de candidats et toutefois un maintien de la progression des candidatures à + 47% de candidatures (vs + 110% en 2016)

Les campagnes média, plus larges, au-delà du cœur de cible habituel des jeunes de 16 à 25 ans, ont ainsi généré 1 860 000 visites sur le site soit 23% du trafic sur l'année 2016.

En synthèse

Dans la continuité de 2015, l'année 2016 est marquée par une forte progression du trafic et de l'activité sur le site avec une forte hausse du nombre de visites (+56%) et de visiteurs uniques (+55%) et 3 mois forts :
- mars avec le lancement de la nouvelle identité (changement de logo, refonte des homes pages du site...)

Le ratio 2016 offre / demande est de 3,5 demandes pour 1 place disponible via le site. Il se portait à 4 places pour 1 demande en 2015.

Développer des actions adaptées pour garantir l'accès de tous les jeunes, y compris les plus éloignés, au Service Civique universel

Jeunes volontaires en QPV

En 2015, la géographie d'intervention de la politique de la ville a été modifiée pour établir 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en France métropolitaine et ultra-marine.

Ces territoires d'intervention sont définis sur le critère unique du revenu des ménages. Les jeunes issus de ces quartiers défavorisés sont un public cible pour l'Agence. Ces derniers représentent, en 2016, 13,32% de l'ensemble des volontaires en Service Civique (stable comparé

à 2015) soit une surreprésentation par rapport à ce que représente la part de l'ensemble français dans ces territoires.

	Unité	2015	2016
Proportion de jeunes en service civique dont l'adresse du domicile déclarée est située dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)	%	13,26	13,32

La part d'adresse du domicile des jeunes de pouvant être géo-localisées via le Web Service Adresse⁸ ou situées dans des territoires sans QPV (COM) est de 9,6%.

Jeunes volontaires résidant dans les zones rurales - 2016

Face à la difficulté d'identifier les jeunes issus des territoires ruraux notamment due à l'absence d'une définition unique du rural, deux approches - recommandées par le CGET⁷ - sont souvent utilisées permettant d'identifier les villes et communes dites « rurales » : la première s'appuie sur les aires urbaines définies en 2010 par l'INSEE et la seconde sur la grille de densité mis en place par l'INSEE en 2015.

➤ APPROCHE « AIRES URBAINES »

La première approche s'appuie sur le faible lien à la ville. En utilisant le zonage en aires d'influence des villes de l'INSEE⁸, il est ainsi possible de déterminer quels volontaires et quelles missions proviennent de communes isolées, hors de l'influence des pôles :

	Volontaires issus de communes isolées, hors influence des pôles 2016	%	Volontaires issus de communes isolées, hors influence des pôles 2015	%
OUI	1 799	2,9% (↔)	1 101	2,9%
NON	59 903	95,2%	36 263	95,1%
INDEFINI	1 233	2,0%	768	2,0%
Total	62 935		32 132	

Selon cette approche, 2,9% des volontaires sont issus de communes isolées, hors de l'influence des pôles - grandes aires urbaines.

➤ Approche « Densité de la population »

La seconde approche s'appuie sur la grille communale de densité définie par l'INSEE⁹. Les communes y sont réparties en quatre catégories (dense, intermédiaire, peu dense et très peu dense) suivant la densité de leur espace bâtis.

Si la part de la population très peu dense est supérieure ou égale à 50% sur l'ensemble de la commune, alors cette commune est considérée comme très peu dense :

	Volontaires issus de communes très peu denses 2016	%	Volontaires issus de communes très peu denses 2015	%
OUI	1 485	2,4% (↘)	2 331	6,1%
NON	55 733	88,6%	31 888	83,6%
INDEFINI	5 717	9,1%	3 913	10,3%
Total	62 935		38132	

Selon cette approche, 2,4% des volontaires sont issus de communes très peu denses.

⁶Outil du CGET

⁷Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

⁸Données issues de la base des aires urbaines établie en 2010 et mise à jour le 6 octobre 2015 : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

⁹Données issues de la grille commune de densité mise à jour au 1^{er} juillet 2015 : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/grille-densite.htm>

► SYNTHÈSE DES DEUX APPROCHES

Concernant l'identification des jeunes issus de zones rurales, en combinant ces deux types de communes, on dénombre 460 volontaires en 2016 provenant de communes à la fois isolées, hors influence des pôles et dont la densité est très peu élevée.

La stratégie de développement d'actions vers les publics les plus éloignés

L'accessibilité de tous les jeunes au Service Civique est un des huit principes fondamentaux sur lequel l'Agence est très vigilante. Pour ce faire, elle accompagne les organismes sur les enjeux de l'accessibilité en diffusant des bonnes pratiques issus de groupes de travail sur ce thème :

- ◆ Sélection des volontaires : échanges sur les techniques de recrutement favorisant une sélection sans CV ;
- ◆ Accessibilité à tous les jeunes : échanges sur les partenaires mobilisables pour favoriser la mixité des profils des volontaires ;

◆ Jeunes en situation de handicap : échanges sur les conditions d'un accueil réussi des volontaires en situation de handicap et la démultiplication des offres de missions.

Ce dernier groupe de travail a mis en évidence des bonnes pratiques mais aussi la nécessité de mieux et davantage communiquer autant auprès des jeunes en situation de handicap qu'auprès des organismes d'accueil. Ce sujet a donc été pris en compte dans les nouvelles modalités de l'accompagnement des organismes pour que la question du handicap puisse être abordée sur l'ensemble des sessions de travail. Parallèlement l'Agence s'est saisie d'événements comme la semaine du handicap pour cibler sa communication des missions réalisées par des jeunes en situation de handicap et valoriser leur action.

Tout au long de l'année 2016, l'Agence a poursuivi sa mobilisation sur le projet européen IVO4ALL qui vise à favoriser l'accessibilité de tous les jeunes aux opportunités de volontariat à l'international.

Il a été porté par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, l'Agence du Service Civique et France Volontaires suite à un appel à projet de la Commission Européenne. Au total, IVO4ALL a réuni huit partenaires issus de cinq États-Membres, la France, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg et le Royaume-Uni. Il s'inscrit dans une démarche de réforme des politiques publiques de volontariat.

En France, l'expérimentation a été menée dans le cadre de l'engagement de Service Civique en lien avec 29 organismes (associations de solidarité internationale, de volontariat, de jeunesse et/ou d'éducation populaire) dont 19 d'entre eux ont envoyé des jeunes ayant moins d'opportunités à l'étranger.

Les jeunes participants à l'expérimentation devaient satisfaire au moins l'un des critères suivants : un faible niveau de diplôme (bac ou infra), être bénéficiaire du RSA ou d'une bourse de l'enseignement supérieur sur critère social et être résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou en zone rurale.

Afin de faciliter le départ et le déroulement de la mission, des mesures spécifiques ont été conçues et mises en place avec les 29 organismes mobilisés visant à :

- Adapter les missions d'une durée totale de 6 mois dont 3 mois minimum à l'étranger et encourager l'envoi de volontaires en binôme,
- Financer les billets d'avion ainsi que l'hébergement des volontaires à l'étranger,
- Élaborer une session de préparation au départ ainsi qu'un accompagnement au retour à destination des volontaires,
- Organiser une rencontre internationale associant les organismes d'envoi et les organismes d'accueil de volontaires.

L'ensemble de ces mesures ont été conçues avec les organismes d'envoi via des groupes de travail visant à partager les pratiques et à produire des livrables sur l'inclusion, l'information, la sélection et l'accompagnement des volontaires.

Au total près de 94 volontaires avec moins d'opportunités (JAMO) ont pu vivre une expérience de Service Civique à l'international démontrant qu'il est possible de rendre ces missions, habituellement pourvues par des jeunes les plus formés et diplômés, accessibles à tous. Cette expérimentation a également permis de produire des outils d'accompagnement des organismes pour favoriser cette démarche.

L'impact sur les volontaires :

Les jeunes volontaires mobilisés sont satisfaits de l'expérience et sont prêts, pour 97% d'entre eux, à la recommander auprès d'un tiers. Ils considèrent que la préparation au départ les a encouragés à partir et une grande majorité (91%) pense avoir gagné en autonomie. Certains volontaires ont souhaité repartir à l'étranger via un Service Volontaire Européen, un Volontariat de Solidarité Internationale ou une démarche personnelle. Trois volontaires sont lauréats de l'Institut de l'engagement.

L'impact sur les organismes :

87% des organismes d'envoi considèrent que l'expérimentation les a conduits à modifier leurs pratiques en matière de recrutement et d'accompagnement des jeunes. Le projet IVO4ALL a permis aux organismes d'envoi de nouer de nouveaux partenariats, aussi bien avec des professionnels de jeunesse en France, qu'avec des organismes d'accueil à l'étranger.



XIII - UN SERVICE CIVIQUE DE QUALITÉ POUR UNE EXPÉRIENCE D'ENGAGEMENT RECONNUE ET VALORISÉE

Un Service Civique de qualité pour une expérience d'engagement reconnue et valorisée

Des volontaires toujours plus satisfaits¹⁰

Les anciens volontaires tirent un bilan très positif de leur expérience de Service Civique. 4 à 8 mois après la fin de leur mission, 91% s'en disent satisfaits dont 47% qui sont même très satisfaits. Très élevé, ce niveau de satisfaction est en légère progression par rapport à l'enquête menée dans les mêmes conditions il y a 3 ans (+2 pts). Un point d'autant plus positif dans un contexte où le nombre de jeunes engagés est bien plus élevé qu'en 2013. Cela atteste de la capacité du Service Civique à satisfaire une très large partie de ses volontaires tout en

prenant en charge de plus en plus de jeunes.

Composantes du Service Civique

► LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

• Nombre de formations délivrées

Depuis 2011 et jusqu'au 31/12/2016, 46 808¹¹ formations ont été facturées et réglées pour un montant de 2 340 400 €.

Taux de formation PSC1 (Formations facturées) rapportées aux nombre d'entrées de jeunes en Service Civique)¹²

	(2011)	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL 2012-2016
Total paiements	77 450	249 350	374 900	446 950	433 000	758 750	2 262 950
Total facturé	115 200	229 750	412 200	437 150	525 650	969 550	2 574 300
Nombre de formations PSC1 facturées	2 304	4 595	8 244	8 743	10 513	19 391	51 486
Nombre de contrats signés dans l'année	13 403	19 482	19 946	21 925	38 200	63 010	162 563
Taux formations PSC1 / contrats signés	17%	24%	41%	40%	28%	31%	32%

L'année 2011 n'est pas significative, le premier marché PSC1 n'ayant débuté qu'à la mi-année.

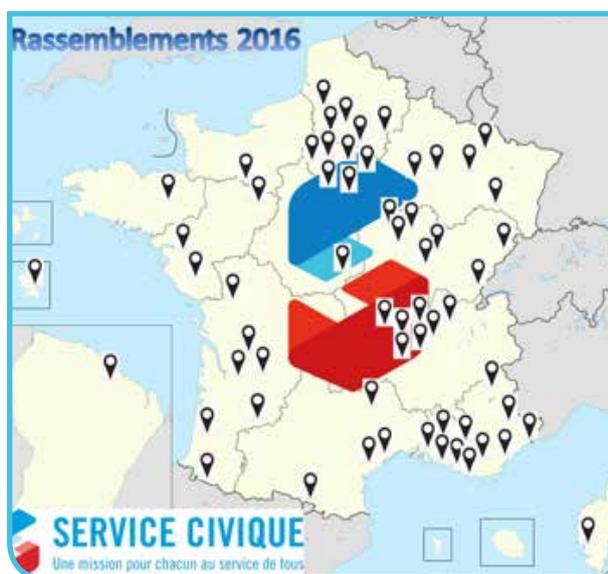
¹⁰« Suivi du parcours des jeunes volontaires du Service Civique » Kantar pour l'Agence - 2016. ¹¹Total tous prestataires (2014 et 2015 : les formations réglées à la Croix Rouge françaises qui étaient alors également titulaire du marché sont ici incluses). ¹²Les données servant de base au calcul ne sont pas ici les formations réglées, mais les formations facturées. Par ailleurs, ne sont pas comptées les formations de l'année 2011, cette année étant non significative (début du premier marché, qui plus est à mi-année).

À ce jour, le Service Civique a permis de former plus de 51 000 volontaires.

Le nombre de formations, croissant depuis le début de l'offre de formation, ne suit pas la montée en charge massive du Service Civique : le taux de formation de 40% en 2013 et 2014, s'est ainsi dégradé à partir de 2015 (taux de 28% en 2015 et 31% en 2016). Sur la période 2012-2016, le taux moyen de formation s'élève à 32%.

► LES RASSEMBLEMENTS DE VOLONTAIRES

Toutes les régions ont vu l'organisation de rassemblements de volontaires en 2016 dont la vocation est de valoriser l'engagement des volontaires et de faire connaître le Service Civique au plus grand nombre.



Le contrôle du Service Civique

En 2016, l'Agence a lancé un chantier d'évaluation des grands programmes ministériels, en parallèle des contrôles traditionnels réalisés dans le cadre du programme annuel de contrôle. Au niveau local, les services déconcentrés ont également intensifié leur activité de contrôle ponctuée par un nombre important de retraits d'agrément. Les résultats de cette évaluation permettront de formaliser un nouveau cadre du contrôle du service civique à partir de l'automne 2017.

► L'ÉVALUATION DES GRANDS PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Les ministères concernés par un grand programme ont accueilli un nombre important de volontaires durant l'année 2016. L'Agence a souhaité mettre en place un système d'évaluation spécifique à l'échelle nationale afin de suivre précisément le déploiement et la réalisation des missions de Service Civique au sein de ces structures.

Les grands programmes sont ceux des partenaires publics ayant accueilli plus de 1 000 volontaires ou ayant

le projet d'accueillir plus de 1 000 volontaires en 2016. Il s'agit du ministère de l'Éducation Nationale, de Pôle emploi ainsi que du ministère de l'Intérieur.

Plusieurs objectifs relatifs à l'évaluation des grands programmes :

- Réaliser un bilan de la mise en œuvre du Service Civique des partenaires publics ayant accueilli plus de 1 000 volontaires ou en ayant le projet ;
- Identifier l'impact de l'accueil des volontaires ;
- Identifier les difficultés rencontrées par les organismes d'accueil ;
- Proposer des axes d'amélioration pour les prochains recrutements ;
- Accompagner les organismes dans la mise en place d'une démarche qualité.

Le déroulement de l'évaluation :

- Volet 1 : Fiche bilan des données clés par agrément (nombre et caractéristiques des jeunes, durée des missions...)
- Volet 2 : Visites sur place permettant de rencontrer des responsables, des tuteurs et des volontaires
- Volet 3 : Exploitation du questionnaire de satisfaction envoyé par mail aux volontaires

La réalisation de ces volets a eu lieu systématiquement sur les trois programmes identifiés en 2016.

Suite aux évaluations, des préconisations ont été transmises aux ministères concernés au niveau central afin que ces derniers puissent les mettre en place et les partager avec leurs établissements secondaires.

Trois principales préconisations :

- Accentuer le lien avec les services déconcentrés. Les structures d'accueil n'étant pas en mesure d'organiser eux même la formation civique et citoyenne doivent se rapprocher des DDCS et DRJSCS qui en proposent tout au long de l'année ;
- Renforcer la communication au sein de la structure d'accueil afin de fluidifier le dispositif et de s'assurer de la circulation de l'information ;
- Inciter les tuteurs à s'inscrire aux formations pour permettre en outre, un meilleur accompagnement au projet d'avenir.

Les contrôles réalisés par l'Agence

Le nombre de contrôles réalisés par l'Agence est en hausse par rapport à l'an passé. Ainsi, 26 contrôles sur place ont été effectués en 2016 (contre 16 en 2015).

Ces contrôles n'ont entraîné aucun retrait d'agrément. Trois faits générateurs peuvent déclencher un contrôle national mené par l'Agence en 2016 :

- 1) Orientations du programme national de contrôle : en 2016, trois principaux critères retenus.

15 structures contrôlées en 2016

- Thématiques prioritaires :
 - **les fédérations sportives** : la thématique sport demeure une thématique prioritaire et les échanges sur ce point au sein des services des DRJSCS et DDCS doivent être renforcés afin d'assurer un contrôle des clubs sportifs et des organes déconcentrés des fédérations sportives.
 - **les ACM*** : les organismes agréés pour des missions se déroulant dans les accueils de mineurs (avec et sans hébergement).
 - **les services publics** : les organismes agréés pour des missions se déroulant dans les services publics.
- Les organismes faisant une demande de renouvellement et n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle depuis le début du programme ;
- Les organismes accueillant un grand nombre de volontaires ou ayant un taux de rupture supérieur à 30%.

2) Suite à réclamation ou suspicion de dysfonctionnement
9 structures contrôlées en 2016

L'Agence peut être directement saisie par un volontaire ou un référent local qui suspecte un dysfonctionnement qui nécessite une intervention de l'Agence. Après échanges avec la tête de réseau, l'Agence peut estimer nécessaire de déclencher un contrôle sur place (échange avec les acteurs, constatation du dysfonctionnement) qui peut être inopiné.

3) Suite à un contrôle précédent
2 structures contrôlées en 2016

Les organismes déjà contrôlés peuvent faire l'objet d'un contrôle de suite. Ces derniers sont déclenchés pour vérifier que les préconisations émises lors du premier contrôle ont bien été mises en œuvre.

L'activité contrôle des services déconcentrés

Les bilans des contrôles menés par les services déconcentrés en 2016 ne sont pas encore parvenus à l'Agence puisque les missions régionales d'inspection - contrôle des directions régionales réalisent un programme de contrôle dans le courant du 1^{er} trimestre puis un bilan de l'activité de contrôle de l'année précédente au début du 2^e trimestre et transmettent les éléments au Secrétariat général des ministères sociaux fin mai. Cependant, l'Agence dispose du bilan des retraits d'agrément en forte hausse ce qui démontre une volonté de garantir des missions de qualité en sanctionnant les organismes ne respectant pas les principes du Service Civique. En effet, 19 retraits d'agrément ont été effectués sur 8 régions différentes.

Comme chaque année, un bilan complet sera produit sur la base des bilans régionaux au 3^e trimestre de l'année et sera remis au Conseil d'administration de l'Agence.

* Accueils Collectifs de Mineurs
** Enquête Kantar

Une expérience mieux reconnue et valorisée

Le Service Civique valorisable dans le cadre du parcours professionnel d'après les volontaires^{13**}.

Pour la grande majorité des anciens volontaires, leur mission de Service Civique a eu un impact positif sur leurs perspectives professionnelles.

Pour plus de 80% d'entre eux elle leur a en effet permis de découvrir un nouvel environnement professionnel et d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles qui pourront leur être utiles pour leur avenir. Pour 62% elle leur a aussi permis de développer leur réseau professionnel.

Par ailleurs pour les deux-tiers d'entre eux (et particulièrement les moins diplômés) le Service Civique leur a permis d'avoir une idée plus précise de ce qu'ils veulent faire plus tard.

50% des anciens volontaires estiment à cet égard que leur Service Civique les a ou va les aider à trouver un emploi.

Reconnaissance et valorisation du statut du volontaire

• Des rassemblements fédérateurs de volontaires au niveau national

2016 a été marqué par deux événements nationaux permettant aux jeunes d'être reconnus et valorisés dans leur engagement avec la participation de 10 volontaires au défilé du 14 juillet et de 90 volontaires lors du rassemblement des forces de l'engagement initié à l'Élysée en présence du président de la République en août 2016.

• Les avantages de la carte Service Civique

Les avantages offerts aux volontaires reposent désormais uniquement sur des partenariats avec les entreprises, puisque suite à la fusion des régions en 2016, les avantages offerts par les régions aux volontaires ont périclité.

Pour promouvoir les avantages proposés par les entreprises aux volontaires, plusieurs actions ont été menées :

- la mise en avant systématique d'un avantage dans une rubrique dédiée dans la newsletter mensuelle à destinations des volontaires et anciens volontaires
- l'envoi d'e-mailing dédiés lors d'opérations ponctuelles : ANCV, Institut de l'Engagement

• La loi Egalité citoyenneté

La loi « Egalité citoyenneté » adoptée le 27 janvier 2017 permet désormais un alignement des avantages associés à la carte du volontaire et à la carte étudiant. La carte du volontaire permettra au détenteur « de justifier de son statut auprès des tiers pendant toute la durée de sa mission, afin que lui soient appliqués les conditions contractuelles et les avantages financiers dont bénéficient les étudiants ». Il peut ainsi s'agir des réductions proposées aux étudiants par les cinémas, les musées ou les théâtres.

- Valorisation de l'engagement avec l'Institut de l'Engagement.

L'Institut de l'Engagement, présidé par Martin Hirsch, est une structure indépendante de l'Agence du Service Civique. Elle a pour objet d'aider des jeunes qui ont montré leur potentiel pendant leur Service Civique à entreprendre des parcours de formation ou des parcours professionnels leur permettant de valoriser ce potentiel et les compétences acquises ou démontrées durant leur engagement.

L'Agence du Service Civique est partenaire de l'Institut de l'Engagement, elle :

- informe régulièrement les volontaires de l'opportunité de déposer un dossier pour l'Institut ;
- sensibilise les référents et les tuteurs sur les missions de l'Institut de l'intérêt pour les volontaires de préparer et déposer un dossier ;
- permet à ses collaborateurs de participer aux jurys de l'Institut.

Pour la première fois en 2016, afin de s'adapter au calendrier du Service Civique (entrée et sortie en Service Civique tout au long de l'année), l'Institut a organisé 2 sessions d'admission, une au printemps et l'autre à l'automne.

En 2016, près de 6 500 volontaires en Service Civique ont téléchargé le dossier de candidature.

2700 volontaires ont déposé un dossier complet, soit deux fois plus qu'en 2015.

Le dossier est composé d'une partie à remplir par le candidat, d'une évaluation remplie par le tuteur de Service Civique et d'un témoignage rempli par une personne choisie par le candidat et bien informée sur son projet et la personnalité du candidat. Il est construit de façon à mettre le candidat en situation de réfléchir sur son projet au regard de sa personnalité, de ses goûts, des facilités ou difficultés qu'il a rencontré tout au long de son parcours.

Remplir le dossier de candidature est considéré par 90% des candidats comme un appui à la construction de son projet d'avenir.

2 000 candidats ont été invités aux entretiens d'admission. Ces entretiens permettent aux candidats d'exposer leur projet devant au moins trois personnes issues des milieux associatif, de l'entreprise et du monde académique.

Participer aux entretiens d'admission permet à chaque candidat de discuter de son projet avec des personnes bienveillantes et dont les visions et réseaux se complètent. **2000 candidats ont ainsi bénéficié de conseils d'orientation personnalisés.**

L'Institut a retenu 700 lauréats, qui sont tous accompagnés dans la réalisation d'un projet d'avenir à la hauteur de leur potentiel : reprise de formation, recherche d'emploi ou création d'activité.

Tous les candidats qui n'ont pas été retenus ont pu s'adresser à l'Institut pour recevoir des conseils personnalisés sur leur projet.





Agence du Service Civique

95, avenue de France 75013 Paris